

● ALGÉRIE-ESPAGNE
Volonté commune
de promouvoir
la coopération dans
le domaine
des travaux publics
(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ALGÉRIE - QATAR

Une coopération renforcée autour de l'acier et de l'agroalimentaire

(P4)

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

Logistique renforcée et bon démarrage au sud du pays et à l'étranger

A quelques jours du scrutin du 2 juillet prochain, tous les indicateurs pointent vers un déroulement des élections législatives dans les meilleures conditions matérielles et organisationnelles. L'Etat a mis les moyens nécessaires pour garantir la transparence, la disponibilité des équipements et la mobilisation sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a ainsi consacré un budget de 23 milliards de dinars pour couvrir l'ensemble des préparatifs logistiques et matériels.

(Lire en Page 3)



● CONSEIL, AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE

Les activités de PwC Algérie réunies sous la nouvelle identité SBS

(P4)

● GÉNOCIDE ISRAËLIEN CONTRE
LES PALESTINIENS

Ghaza sous les bombardements de l'armée de l'occupation sioniste

(P12)

Pays-Bas : le recul de l'immigration se poursuit en 2025



L'immigration vers les Pays-Bas a poursuivi son ralentissement en 2025, marquant une troisième année consécutive de baisse, selon les données publiées mardi par l'office néerlandais des statistiques (CBS).

L'an dernier, 309 000 personnes se sont installées dans le pays, soit près de 8 000 de moins qu'en 2024. Ce recul s'explique notamment par une diminution des demandes d'asile ainsi que par une baisse des arrivées de travailleurs hautement qualifiés en provenance de pays situés hors de l'Union européenne.

Le nombre de demandeurs d'asile s'est établi à environ 35 000, contre plus de 39 000 un an plus tôt. Ils ont représenté environ 11 % des arrivées enregistrées en 2025, soit près d'un immigrant sur dix.

Le repli est également marqué parmi les travailleurs qualifiés non européens. Leur effectif a pratiquement été divisé par deux en trois ans, passant de 26 000 en 2022 à 14 000 l'an dernier. Les ressortissants indiens sont les plus concernés par cette tendance.

Dans le détail, près de la moitié des nouveaux arrivants provenaient de pays extérieurs à l'Union européenne et à l'Espace économique européen. Les ressortissants de l'UE et de l'EEE ont représenté un peu plus d'un tiers des entrées, tandis que les Néerlandais de retour après une période passée à l'étranger ont compté pour 14 % des arrivées.

Cette évolution s'inscrit dans un mouvement de normalisation après le niveau exceptionnel observé en 2022, lorsque les flux migratoires avaient fortement augmenté dans le sillage de l'invasion russe de l'Ukraine. Avant ce retournement, l'immigration aux Pays-Bas avait progressé presque continuellement entre 2006 et 2022.

France : plus de 300 décès en excès lors de la vague de chaleur de mai

La France a connu « au moins 300 décès en excès toutes causes confondues » pendant la première vague de chaleur de l'année 2026, survenue entre le 24 et le 30 mai, a annoncé mardi 30 juin Santé publique France (SPF), selon les médias français.

Ce bilan reste provisoire et repose sur la comparaison entre le nombre de décès observés et le nombre de décès attendus sur la période. La directrice générale de SPF, Caroline Semaille, a indiqué que cette méthode permet d'estimer l'impact global des épisodes climatiques sur la mortalité.

Dans le détail, SPF précise que la majorité des décès concerne des personnes âgées de 75 ans et plus, avec « environ 230 décès » dans cette tranche d'âge. Par ailleurs, au moins 95 décès ont été recensés en Bretagne et dans les Pays de la Loire, deux régions placées en vigilance orange en premier, entre le 24 et le 28 mai.

Les autorités sanitaires soulignent que cet épisode s'est distingué « par sa précocité et son intensité par rapport aux normales saisonnières », selon les médias français.

L'agence rappelle que ses estimations sont établies à partir d'un suivi épidémiologique en temps réel, et qu'un bilan consolidé sera publié à la fin de la période estivale de surveillance.

Santé publique France souligne que « l'aggravation des épisodes de fortes chaleurs sous l'effet du changement climatique a des effets mesurables graves sur la santé de la population ». Les autorités sanitaires mettent en avant une intensification des vagues de chaleur et leur survenue plus précoce dans l'année/

L'agence sanitaire précise que l'« estimation finale de l'excès de mortalité consolidée sur l'ensemble de l'été et détaillée par vague de chaleur sera présentée dans le bilan estival produit après la période de surveillance ».



Mondial 2026 : un trio arbitral argentin pour diriger Suisse-Algérie

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un trio arbitral argentin conduit par Yael Falcon Pérez pour officier la rencontre entre la Suisse et l'Algérie, prévue vendredi prochain (04h00 algérienne) au stade BC Place de Vancouver (Canada), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026. L'arbitre argentin sera assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodriguez, alors que le Mexicain Kevin Ortega occupera le rôle de quatrième arbitre.

La FIFA a également désigné le Mexicain Michael Orue en qualité d'arbitre assistant remplaçant pour cette rencontre à élimination directe.

Né le 15 décembre 1988 à Buenos Aires, Yael Falcon Pérez est arbitre international FIFA depuis 2022. Ancien professeur d'éducation physique et maître-nageur, il a rapidement gravi les échelons de l'arbitrage argentin après ses débuts dans l'élite en 2019.

L'officiel sud-américain s'est illustré sur la scène continentale en dirigeant des rencontres de la Copa Libertadores, de la Copa América 2024 ainsi que du tournoi olympique masculin des Jeux olympiques de Paris 2024.



Le Paraguay élimine l'Allemagne et file en 8e de finale

Le Paraguay a créé la première grosse sensation du Mondial-2026 en éliminant l'Allemagne aux tirs au but (1-1, 4 tab à 3) dès les seizièmes de finale, lundi soir à Foxborough (Massachusetts), et affrontera la France ou la Suède en huitième samedi prochain à Philadelphie.

Seize ans après leur dernière participation, les Sud-Américains se sont imposés sur un but de leur sixième tireur, José Canale.

Le Strasbourgeois Julio Enciso (42e) avait ouvert le score en première mi-temps avant que Kai Havertz n'égalise pour la Mannschaft à la 54e minutes.

Côte d'Ivoire : une vingtaine de morts à Abidjan après de fortes pluies

Une vingtaine de personnes ont perdu la vie en 48 heures de pluie à Abidjan, selon un bilan provisoire communiqué par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diomandé, à l'issue d'une réunion d'urgence présidée par le Premier ministre, Robert Beugré Mambé, lundi. « Pour les deux jours que nous venons de vivre, nous enregistrons, à ce stade, une vingtaine de morts et les opérations de recherche se poursuivent », a déclaré le ministre, précisant que ce bilan demeure provisoire.

Plus tôt, lundi matin, le ministre de la Cohésion nationale, Myss Belmonde Dogo, avait annoncé plus d'une dizaine de morts.

Parmi les personnes décédées, neuf membres d'une même famille ont péri à la suite d'un glissement de terrain qui a emporté des habitations précaires dans le quartier précaire de Mossikro, à Attécoubé. Les autres décès ont été enregistrés à Yopougon et à Cocody, des victimes ayant été emportées par les eaux ou ensevelies à la suite de glissements de terrain.

Le ministre Vagondo Diomandé a également annoncé que quatre mesures ont été prises par le Gouvernement afin de renforcer la protection et l'assistance aux populations affectées.

Il s'agit notamment de l'identification de sites de recasement, du recasement des personnes impactées, du déploiement d'une assistance sociale au profit des ménages sinistrés et de la poursuite des travaux d'aménagement d'un site d'accueil définitif à Songon, au nord d'Abidjan.

Outre les pertes en vies humaines, plusieurs routes et quartiers ont été inondés et d'importants dégâts matériels ont été enregistrés, notamment des effondrements, des chutes d'arbres et de pans de clôture, au cours des 48 heures de pluies.

En 2025, à la même période, le bilan des pluies diluviennes faisait état de 18 décès, de 79 habitations inondées et de 47 infrastructures publiques impactées, selon l'Office national de la protection civile (ONPC).

Espagne : plus d'un million de migrants irréguliers postulent pour l'octroi d'un statut légal

En Espagne, plus d'un million de migrants irréguliers ont postulé au processus de régularisation de leur situation. Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez a défendu, mardi, le décret qui permettra à plus d'un million de migrants irréguliers d'obtenir un statut légal.

Sanchez a fait ces déclarations lors d'un événement auquel il a participé à Madrid concernant le processus, qui a commencé le 15 avril et dont les candidatures prendront fin ce mardi, permettant d'accorder des permis de séjour et de travail aux migrants irréguliers.

« Sans eux, l'Espagne perdrait 19% de son PIB d'ici 2050. D'ici 2075, cette perte s'élèverait jusqu'à 22% », a-t-il affirmé, soulignant l'importance de ce processus.

Le chef du gouvernement a par ailleurs précisé que plus d'un million de migrants irréguliers ont postulé au processus de régularisation.

Concernant le « Plan d'Intégration et de Citoyenneté » du gouvernement, Sanchez a déclaré qu'il était « d'une nécessité absolue d'avoir une politique migratoire basée sur la garantie d'une migration légale, sûre et régulière, et d'accorder un statut légal aux migrants irréguliers avec le décret exceptionnel qu'ils ont promulgué ».

« Il n'y a pas d'intégration sans statut légal. L'exclusion ne protège personne car elle ne procure de priorité nationale à personne, au contraire, elle rend les nouveaux arrivants plus vulnérables et rend le fonctionnement de la société plus difficile », a déclaré Sanchez, en indiquant qu'ils créeraient une institution étatique pour une stratégie de mobilité de la main-d'œuvre qui accordera un statut légal aux migrants irréguliers et ouvrira des voies sûres et légales.

Sanchez a indiqué que l'objectif est de mettre en œuvre le « Plan d'Intégration et de Citoyenneté » d'ici 2030, et qu'à cet effet, ils ont déterminé 16 mesures et 10 objectifs sous 4 rubriques principales.

Le Premier ministre espagnol a noté que la première étape du plan serait l'octroi d'un statut légal aux migrants irréguliers, dont les candidatures prennent fin mardi.

Sanchez a déclaré qu'ils transfèreraient une ressource annuelle de 500 millions d'euros pour ce plan, qu'il a défini comme « un projet de vie couvrant l'emploi, l'éducation, les droits, les devoirs et les règles communes de coexistence ».

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET

Logistique renforcée et bon démarrage au sud du pays et à l'étranger

Quelques jours du scrutin du 2 juillet prochain, tous les indicateurs pointent vers un déroulement des élections législatives dans les meilleures conditions matérielles et organisationnelles. L'Etat a mis les moyens nécessaires pour garantir la transparence, la disponibilité des équipements et la mobilisation sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a ainsi consacré un budget de 23 milliards de dinars pour couvrir l'ensemble des préparatifs logistiques et matériels. Invité hier, dans l'émission « L'Invité du jour » sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le directeur général des Finances et des Moyens généraux, Nourredine Guellal, a précisé les contours de cette mobilisation : contrats passés avec des entreprises publiques, moyens déployés sur le terrain, impression des documents électoraux et acheminement des équipements vers les bureaux de vote. L'objectif affiché est d'assurer une organisation rigoureuse, de la mise en place des urnes jusqu'à la clôture du scrutin. Dans le grand sud algérien, le coup d'envoi a été donné dans le calme. Ainsi le bon déroulement s'annonce déjà à l'international. Au Niger, le vote a été ouvert dans une organisation saluée par les autorités locales. En France, les ressortissants algériens se sont présentés massivement au centre de vote de Nanterre pour accomplir leur devoir électoral. Tous ont souligné les progrès enregistrés ces dernières années, estimant qu'ils ont permis de « renforcer le lien de confiance entre la communauté nationale et la mère patrie ». Entre moyens budgétaires conséquents, logistique anticipée et participation citoyenne en Algérie comme à l'étranger, les législatives du 2 juillet s'annoncent sous le signe de la régularité et de la mobilisation collective.

UN NOUVEAU PARTAGE DES MISSIONS ENTRE L'ANIE ET LE MINISTÈRE

D'emblée, Nourredine Guellal a rappelé que l'organisation matérielle des élections relevait historiquement du ministère de l'Intérieur, en coordination avec les différents départements ministériels et les organismes publics, avant d'être confiée à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à partir de 2019. « Dès la création de l'Autorité nationale indépendante des élections en 2019, c'est l'ANIE qui s'occupe de toutes les opérations électorales et référendaires. Toutefois, avec la promulgation de la loi organique n°26-05 du 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, les modifications introduites par les articles 2 et 7 confient de nouveau au ministère de l'Intérieur la responsabilité de

la préparation matérielle et logistique des élections », a-t-il expliqué. Il a toutefois précisé que cette évolution ne remet nullement en cause les prérogatives constitutionnelles de l'ANIE. « Le ministère de l'Intérieur est chargé de mettre à la disposition de l'ANIE tous les moyens matériels nécessaires au bon déroulement des différentes opérations électorales et référendaires. L'ANIE conserve l'ensemble de ses attributions constitutionnelles en matière d'organisation du scrutin », a-t-il affirmé.

LES DÉPENSES PRISES EN CHARGE

Le responsable a détaillé les principales catégories de dépenses couvertes par le décret exécutif régissant les préparatifs logistiques des élections. « Les dépenses concernent notamment la confection des cartes d'électeurs, l'acquisition des documents électoraux, des équipements et matériels nécessaires au déroulement du scrutin, l'acquisition des urnes destinées aux bureaux de vote, les frais de restauration, d'hébergement et de transport, les dépenses liées aux campagnes de sensibilisation, les montants alloués au personnel réquisitionné pour l'opération électorale ainsi que les indemnités destinées aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans », a indiqué M. Guellal.

UN BUDGET DE 23 MILLIARDS DE DINARS

Concernant les moyens financiers mobilisés, le directeur général a révélé que « le gouvernement avait consacré un budget global de 23 milliards de dinars à l'organisation logistique des législatives. » « Les crédits initiaux alloués à notre département ministériel pour organiser cet événement s'élèvent à 23 milliards de dinars, répartis entre l'administration centrale et les services déconcentrés. Treize milliards de dinars sont destinés à l'administration centrale et dix milliards de dinars aux wilayas », a-t-il précisé.

DES COMMISSIONS DANS TOUTES LES WILAYAS

Afin de suivre l'état d'avancement des préparatifs, le ministère a dépêché des commissions d'inspection dans l'ensemble des wilayas, avec une attention particulière accordée aux nouvelles circonscriptions administratives. « Conformément aux instructions de Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des missions d'inspection ont été envoyées dans toutes les wilayas, particulièrement dans les onze nouvelles wilayas, afin de vérifier les préparatifs, les sièges des coordinations locales, leur dotation en équipements, les réseaux de communication, les moyens d'hébergement et de transport des coordonnateurs ainsi que les salles opéra-

tionnelles et les espaces de stockage des bulletins de vote », a expliqué l'invité de la Chaîne 3.

ONZE NOUVELLES WILAYAS CONCERNÉES

Le nouveau découpage administratif a nécessité une adaptation particulière des moyens logistiques. Selon M. Guellal, si les nouvelles wilayas demeurent financièrement rattachées à leurs wilayas mères, elles bénéficient néanmoins d'une organisation logistique autonome afin d'assurer le bon déroulement des opérations électorales sur leur territoire. « Les nouvelles wilayas restent liées à leurs wilayas mères sur le plan budgétaire, mais sur le plan logistique, toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs missions », a-t-il assuré.

CINQ CONTRATS POUR ASSURER LA LOGISTIQUE

Le ministère a conclu plusieurs marchés avec des entreprises publiques chargées de la fabrication, du transport et de la sensibilisation. « L'exécution du budget au niveau central nous a permis de signer cinq contrats », a indiqué M. Guellal.

Le premier marché a été conclu avec l'Imprimerie officielle pour l'impression des bulletins de vote, des enveloppes, des cachets et des formulaires électoraux.

Le deuxième contrat, d'un montant de 800 millions de dinars, a été signé avec l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) pour conduire la campagne nationale de sensibilisation.

Le troisième marché concerne le groupe Logitrans, chargé du transport terrestre des bulletins de vote, pour un montant de 100 millions de dinars.

Le quatrième contrat a été conclu pour la fabrication des urnes électorales, pour une enveloppe de 154 millions de dinars. Enfin, Air Algérie Cargo assure le transport aérien des bulletins de vote vers les wilayas du Grand Sud pour un montant de 130 millions de dinars.

DES VOLUMES EXCEPTIONNELS DE DOCUMENTS ET D'ÉQUIPEMENTS

Le responsable a également dévoilé les volumes exceptionnels de documents et d'équipements produits dans le cadre de cette opération électorale. Ainsi, l'ANEP a procédé à l'impression et à la distribution de 700 000 affiches destinées à la campagne nationale de sensibilisation ainsi que de deux millions de fiches d'information. L'Imprimerie officielle a, pour sa part, imprimé 24 millions d'enveloppes blanches ainsi que 904 formulaires de procuracy. Le ministère a également acquis et distribué 191 unités d'encre phosphorique au profit des 69 wilayas. Concernant les bulletins de vote, pas moins de 282 mil-



lions d'exemplaires ont été imprimés puis distribués à partir du 19 juin. Les bulletins destinés aux wilayas du Grand Sud sont acheminés par Air Algérie Cargo, tandis que ceux des autres wilayas sont transportés par Logitrans. Enfin, les besoins en urnes ont été fixés, en concertation avec l'ANIE, à 5 519

unités. « Le recensement des besoins a été effectué en coordination avec l'ANIE. La détermination des quantités nécessaires se fait toujours à travers des séances de travail avec cette autorité qui demeure le service utilisateur », a conclu Nourredine Guellal.

H.B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les mesures de facilitation de la saison de moisson contribueront à améliorer les performances de la filière céréalière

Les mesures prises récemment par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche afin de faciliter l'opération de moisson et de collecte des récoltes, contribueront à améliorer le rendement de la filière céréalière au cours de cette saison exceptionnelle en termes de superficies emblavées, a indiqué le secrétaire national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine. Dans une déclaration à l'APS, M. Dribine a expliqué que les mesures prises par le ministère sont à même de garantir une prise en charge optimale et un accompagnement sur le terrain des agriculteurs, allant de la mise à disposition de moissonneuses-batteuses via la nouvelle plateforme numérique "hassad.dz" jusqu'au stockage des récoltes dans les meilleures conditions, relevant une hausse sensible des superficies consacrées à la céréaliculture cette année, ce qui contribuera à assurer une production abondante et de haute qualité.

Après s'être félicité du succès de la campagne de moisson dans le sud du pays grâce à la disponibilité d'un nombre suffisant de moissonneuses-batteuses, le même responsable a mis en avant l'importance de fournir le matériel agricole nécessaire afin de garantir le bon déroulement de la récolte dans les régions du Nord et des Hauts-Plateaux, qui connaissent une forte extension des superficies emblavées.

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait annoncé, dimanche dernier, une série de mesures visant à faciliter la campagne de moisson-battage et la réception de la récolte auprès des agriculteurs, dont le lancement de la plateforme numérique de demande de moissonneuses-batteuses (hassad.dz) et la mobilisation de plus de 1.300 moissonneuses-batteuses par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et la société "Agrodrive", afin de combler le déficit enregistré dans plusieurs wilayas.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre des efforts du ministère pour accompagner les agriculteurs durant la campagne de moisson de cette saison. Elles permettent notamment aux agriculteurs ne disposant pas de la carte d'agriculteur de livrer leurs récoltes aux Coopératives de céréales et de légumineuses secs (CCLS) sur la base d'une simple déclaration de production, soit à travers la nouvelle plateforme numérique, soit en se rapprochant des subdivisions agricoles les plus proches.

S'agissant de la création de cette plateforme numérique, M. Dribine a salué cette initiative qui se présente sous un format simplifié permettant aux agriculteurs de s'inscrire dans les meilleures conditions, ajoutant que la procédure requiert l'identité de l'agriculteur (nom et prénom), le numéro de la carte d'agriculteur, la localisation géographique ainsi que la superficie emblavée, suite à quoi une programmation est établie dans les plus brefs délais pour bénéficier d'une moissonneuse-batteuse dans le cadre de la location.

Les directions des services agricoles (DSA), les subdivisions agricoles, les CCLS ou encore les associations interprofessionnelles peuvent également inscrire les agriculteurs sur la plateforme en cas d'impossibilité de le faire à titre individuel, a ajouté le secrétaire national, rappelant les instructions fermes pour l'inscription des agriculteurs non détenteurs de la carte d'agriculteur par les autorités locales compétentes.

Dans le même contexte, le représentant de l'UNPA a souligné le rôle du programme national initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de centres de stockage de proximité et de silos stratégiques, un projet de nature à soulager la pression sur les agriculteurs et à réduire les délais d'attente, garantissant ainsi la réception des récoltes dans des conditions optimales.

R.N.

ALGÉRIE - QATAR

Une coopération renforcée autour de l'acier et de l'agroalimentaire

L'Algérie et le Qatar franchissent une nouvelle étape dans la consolidation de leur partenariat économique. L'objectif est clair : faire aboutir rapidement les projets industriels communs structurants, notamment dans la sidérurgie et l'agriculture, deux secteurs jugés prioritaires pour la production nationale, la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance aux importations.

Cette dynamique a été réaffirmée avant-hier, à Alger lors d'une rencontre de haut niveau entre le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, et l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al Naama. La réunion, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence des acteurs clés des deux dossiers majeurs de la coopération bilatérale. Côté qatari, la Société Algerian Qatar Steel (AQS) et le groupe Baladna Algérie étaient représentés. Côté algérien, la Société nationale de sidérurgie (SNS), le groupe Madar et plusieurs cadres du ministère ont pris part aux échanges. Cette présence conjointe traduit la volonté des deux pays de lever les blocages



et de donner un signal fort aux investisseurs : l'Algérie est pleinement mobilisée pour faciliter la concrétisation des projets.

ACCÉLÉRER LA PHASE II DE BELLARA

Au cœur des discussions figure la deuxième phase du projet d'extension du complexe de la Société Algerian Qatar Steel à Bellara, dans la wilaya de Jijel. Inauguré en 2020, ce complexe est déjà l'un des plus importants d'Afrique en matière de production d'acier à partir de fer réduit direct. Avec la phase d'extension, l'ambition est de porter les capacités, de diversifier les gammes de produits sidérurgiques et de renforcer l'intégration industrielle en amont et en aval.

Le projet Bellara dépasse le simple cadre d'une usine. Il vise à structurer une filière acier compétitive, capable de répondre aux besoins du bâtiment, des travaux publics, de la mécanique et de l'industrie manufacturière. Il contribue également à la création d'emplois qualifiés et au transfert de savoir-faire. Selon le communiqué du ministère, la rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des travaux et d'identifier les procédures à accélérer pour respecter les délais impartis. Le ministre Yahia Bachir a été ferme sur la méthode : accompagner le projet par la mobilisation de toutes

les formes d'appui et garantir une coordination permanente avec les différentes administrations concernées. L'enjeu est de lever toute contrainte administrative, foncière ou logistique afin que l'extension entre en exploitation dans les meilleurs délais.

L'Algérie réaffirme ainsi sa disposition à mettre à disposition les moyens nécessaires et à favoriser un environnement propice aux investisseurs qataris.

LE PROJET BALADNA POUR LA SOUVERAINETÉ LAITIÈRE

Le second pilier de cette coopération porte sur l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, avec le projet de production de lait et de lait infantile mené par Baladna Algérie. Ce projet s'inscrit directement dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire. L'Algérie importe chaque année des volumes importants de poudre de lait et de préparations infantiles. Réduire cette facture suppose de développer une production locale fiable, à grande échelle et aux normes internationales. Le groupe Baladna, déjà reconnu pour son expertise dans la filière laitière, travaille sur l'installation de fermes intégrées, d'unités de transformation et de lignes dédiées au lait infantile. L'ambition est de couvrir une part significative du marché national,

tout en respectant les exigences de qualité et de traçabilité. Comme pour Bellara, la réunion a permis de passer en revue l'avancement des travaux et de discuter des voies permettant d'accélérer les procédures. Pour le ministère, ces deux projets sont complémentaires. L'acier de Bellara servira les infrastructures, l'industrie et la construction. Le lait de Baladna répondra à un besoin alimentaire de base pour les familles algériennes. Ensemble, ils illustrent une coopération équilibrée entre industrie lourde et agroalimentaire.

UN CADRE FAVORABLE ET UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

Cette accélération intervient dans un contexte où les hautes autorités du pays placent l'investissement productif au centre de l'action gouvernementale. Les orientations sont claires : appuyer la production nationale, promouvoir l'industrie, sécuriser l'alimentation et alléger la facture d'importation. L'Algérie confirme donc sa disposition à favoriser les investisseurs étrangers sérieux, en particulier ceux qui s'engagent dans des partenariats industriels à forte valeur ajoutée et à ancrage local. Le ministre a réaffirmé l'engagement de son secteur à poursuivre l'accompagnement des projets qataris. Concrètement, cela signifie une interface unique pour le suivi, une coordination avec les walis, les agences foncières, les douanes et les banques, ainsi qu'un traitement prioritaire des dossiers liés à l'énergie, à l'eau et à la logis-

tique. L'objectif n'est pas seulement de lancer les chantiers, mais de les voir entrer en production rapidement pour qu'ils génèrent des emplois et des recettes. Du côté qatari, la présence de l'ambassadeur et des dirigeants d'AQS et de Baladna montre l'intérêt pour un partenariat de long terme. Le Qatar dispose de capitaux, d'expertise technique et d'une expérience en matière de grands projets industriels.

L'Algérie offre un marché de plus de 45 millions d'habitants, des ressources naturelles, une position géographique stratégique et désormais un cadre juridique plus incitatif pour l'investissement.

Au-delà de Bellara et de Baladna, cette réunion envoie un message plus large aux opérateurs économiques des deux pays : les conditions sont réunies pour élargir la coopération à d'autres filières. La pétrochimie, les énergies renouvelables, la pharmacie, la maintenance industrielle et la formation technique figurent parmi les pistes évoquées dans les échanges bilatéraux ces derniers mois. La réussite des deux projets phares servira de référence pour attirer d'autres investissements. Le calendrier est désormais l'élément central. Lever les contraintes, finaliser les autorisations, mobiliser les financements et lancer la production : chaque semaine gagnée renforce la crédibilité du partenariat. Pour l'Algérie, il s'agit de montrer que les grands projets ne restent pas au stade des annonces. Pour le Qatar, il s'agit de consolider une présence industrielle durable en Afrique du Nord.

Hamza B.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Volonté commune de promouvoir la coopération dans le domaine des travaux publics



Abdelkader Djellaoui reçoit, mardi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller. Djellaoui examine avec l'ambassadeur d'Espagne les perspectives de coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère à la demande de l'ambassadeur, a été l'occasion de passer en revue les relations historiques et économiques entre les deux pays. Elle a permis aux deux parties d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale relative au secteur, reflétant ainsi la volonté commune de promouvoir la coopération algéro-espagnole dans ce domaine.

Les deux parties ont également souligné l'importance de poursuivre la coordination et de développer les partenariats entre les bureaux d'études, les organismes et les entreprises spécialisées des deux pays, en vue de renforcer l'échange d'expertise, et le transfert de connaissances et d'expériences, ainsi que de contribuer à la concrétisation de projets qualitatifs dans le domaine des infrastructures, au mieux des intérêts communs et en appui au développement socioéconomique, conclut la même source.

R. N.

CONSEIL, AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE

Les activités de PwC Algérie réunies sous la nouvelle identité SBS

Les activités précédemment exercées par PricewaterhouseCoopers Algérie sous les entités PricewaterhouseCoopers Algérie et PASA Audit Services Algérie seront réunies, à compter du 1^{er} juillet 2026, sous une nouvelle identité, Sovereign Business & Strategy (SBS), a annoncé mardi le cabinet dans un communiqué. Cette évolution marque l'ouverture d'un nouveau chapitre pour le cabinet, qui poursuivra ses activités en totale continuité avec ses équipes, son savoir-faire et son engagement au service de ses clients et du développement de l'économie nationale, précise la même source. Fort de près de 150 collaborateurs et d'une solide expérience dans les métiers du conseil, de l'audit, de l'expertise comptable et de l'accom-

pagnement des transformations, SBS entend renforcer sa contribution aux grands enjeux économiques du pays.

Cabinet indépendant à gouvernance algérienne, SBS développera une approche tournée vers les besoins du marché national afin d'accompagner les entreprises publiques et privées, les institutions financières ainsi que les acteurs économiques dans leurs projets de croissance, de transformation, de gouvernance, de performance et de conformité, en s'appuyant sur les meilleurs standards internationaux adaptés aux réalités locales.

Selon le communiqué, cette nouvelle organisation permettra au cabinet de disposer d'une plus grande agilité pour répondre aux évolutions de l'environnement économique, accélérer son développement et

investir davantage dans les compétences, l'innovation et la proximité avec ses clients.

Dans cette dynamique, SBS poursuivra le renforcement de sa présence sur le territoire national avec, en plus de son bureau d'Alger, l'ouverture prévue de bureaux à Oran, Constantine et Hassi Messaoud, afin d'accompagner les entreprises et les institutions dans les différentes régions du pays.

A travers cette nouvelle identité, SBS réaffirme sa volonté de contribuer durablement au développement de l'économie algérienne, d'accompagner la modernisation des organisations et de mettre à la disposition du marché une expertise de haut niveau, portée par des équipes locales et ouvertes sur les meilleures pratiques internationales.

R. N.

QUESTIONS DE SÉCURITÉ NATIONALE

Les défis de Sonatrach face aux impacts de la révision du règlement européen du 1^{er} janvier 2027 sur les émissions de méthane qui risquent d'impacter ses exportations

Abderrahmane Mebtoul - Professeur des universités, expert international - Docteur d'Etat 1974- expert-comptable de l'institut supérieur de gestion de Lille- directeur d'études - expert indépendant- Ministère Energie /Sonatrach 1974/1979- 1990/1995- 200/2007-2013- 2015- président du conseil national des privatisations 1996/1999- haut magistrat premier conseiller et directeur général des Études économiques à la cour des comptes 1980/1983 -président de la Commission transition énergétique des 5+5+ Allemagne 2019/2021

L'Algérie, les États-Unis, le Qatar et le Nigeria ont adressé une lettre ouverte commune à l'Union européenne, transmise à Ursula von der Leyen (présidente de la Commission européenne) et Antonio Costa (président du Conseil européen). Cette démarche diplomatique inédite réclame une révision du règlement européen sur les émissions de méthane, prévu pour janvier 2027, qu'ils jugent impraticable et menaçant la sécurité énergétique européenne dont une crise d'approvisionnement, des pénuries et une hausse importante des prix pour les consommateurs européens. Les quatre signataires réclament l'adoption d'un moratoire temporaire pour élaborer des méthodologies de mesure réalistes.. Ces quatre pays demandent la suspension de toutes les sanctions pendant cette même période mais la Commission européenne n'a pas encore répondu publiquement à la lettre ayant jusqu'au 30 juillet pour publier ses orientations sur les pénalités. Cette directive qui s'applique à tous les produits et pas seulement aux hydrocarbures a un impact considérable sur les pays d'Afrique dont les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Union européenne restent cruciaux, pesant plus de 355 milliards d'euros, l'Europe demeurant l'un des premiers partenaires du continent, bien que sa part dans le commerce mondial gravite autour de 2,8%

1-Que dit la législation européenne de la révision du règlement européen sur les émissions de méthane, prévue pour janvier 2027 ?

Elle s'inscrit dans le cadre de la directive (UE) 2024/1203 qui est l'un des textes législatifs européens les plus importants en matière de protection de l'environnement par le droit pénal, remplaçant les anciennes directives de 2008 et 2009 pour renforcer la lutte contre la criminalité environnementale, qui est la 4^e activité criminelle mondiale. La liste des délits environnementaux est considérablement étendue (commerce illégal d'espèces protégées, pollution par les



navires, rejet illégal de substances radioactives, avec le durcissement des sanctions pénales obligeant les États membres de l'UE à instaurer des sanctions dissuasives (amendes proportionnelles au chiffre d'affaires pour les entreprises, peines de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans pour les cas les plus graves). De ce fait, la législation européenne sur le méthane (principalement incarnée par le règlement européen 2024/1787) est la première législation contraignante au monde visant à mesurer, déclarer et réduire drastiquement les émissions de ce puissant gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie.

- Les entreprises du secteur des combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon) doivent quantifier et déclarer avec précision leurs émissions à chaque source potentielle.

-Des inspections régulières et obligatoires sur le terrain sont requises pour repérer et réparer rapidement les fuites dans les infrastructures.

- Les rejets directs dans l'atmosphère (éventage) et la combustion inutile (torchage) sont strictement limités ou interdits.

- Pour éviter de déplacer la pollution, les exigences s'appliquent aussi aux pays tiers. Les importateurs de pétrole, gaz et charbon doivent prouver que les pays producteurs respectent des règles de surveillance équivalentes à celles de l'UE. Traduisant une transparence renforcée sur des bases de données publiques et des rapports détaillés permettent de suivre les progrès

2.-Quels seront les Impacts sur la gestion du secteur énergétique : le cas Sonatrach

L'impact du règlement européen sur le méthane est un enjeu stratégique majeur pour les producteurs africains dont l'Algérie

dont les Hydrocarbures constituent l'essentiel des ventes algériennes (pétrole brut, gaz naturel liquéfié et gaz par gazoduc), l'UE étant le client historique et principal acheteur de l'énergie algérienne avec une part marginale des biens hors hydrocarbures composée principalement de dérivés du pétrole, d'ammoniac, d'engrais, de ciment d'où l'importance de la directive méthane de l'UE pour l'Algérie .K

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) révèlent un excédent structurel en faveur de l'Algérie, en incluant les exportations d'hydrocarbures, l'UE ayant fait recours aux l'arbitrage international, dossier toujours en cours espérant une entente qui favorise les deux parties. Selon les données les plus récentes, les exportations algériennes vers l'UE s'élèvent à environ 35,37 milliards d'euros, tandis que les importations en provenance de l'UE s'établissent à 14,91 milliards d'euros. Les ventes de l'Algérie vers l'Europe reposent fondamentalement sur les hydrocarbures (pétrole et gaz).

L'UE capte une part majeure (environ 64,5 %) du total des exportations algériennes et les achats de l'Algérie auprès des pays membres de l'UE représentent environ 34 % de son total des importations. Ces flux sont constitués de machines et équipements de transport, produits chimiques, et produits alimentaires

Or, le règlement impose aux importateurs de prouver que le gaz respecte les mêmes normes de mesure que dans l'UE, sous peine d'amendes pouvant atteindre 20 % de leur chiffre d'affaires annuel. Et se pose cette question Sonatrach sera-t-elle prête pour satisfaire ces exi-

gences pour 2027 bien que Sonatrach a déjà réalisé des « investissements considérables » pour réduire le torchage et les fuites.

Cependant, la loi exige désormais un protocole strict de Mesure, Notification et Vérification (MRV). L'Algérie ne s'oppose pas aux objectifs climatiques mais critique vivement le calendrier d'application prévu pour janvier 2027 qui pourrait affecter les exportations d'hydrocarbures. Avec des pressions sur les contrat à moyen et long terme notamment à travers les canalisations Medgaz (via Espagne 10,5 milliards de mètres cubes gazeux) et Transmed (environ 23 milliards de mètres cubes gazeux via Italie), la part canalisation représentant 67% et la part GNL plus flexible s'alignant sur le marché spot, 33%, l'Algérie craint que l'incertitude juridique ne freine la conclusion de nouveaux contrats de vente à long terme avec les acheteurs européens, ces derniers refusant de signer des contrats risquant de violer le droit européen. L'Algérie pousse actuellement pour l'adoption d'un mécanisme suspensif ("Stop the Clock") afin d'obtenir un délai supplémentaire pour harmoniser ses infrastructures. Je rappelle qu'un programme de coopération a été lancé, cofinancé par l'UE et l'Allemagne, pour aider au déploiement des outils de détection des émissions de méthane, cette démarche s'inscrivant en parallèle de projets futurs comme le South2 Corridor pour l'exportation d'hydrogène vert.

En conclusion il ne faut pas avoir une vision négative, Sonatrach devant s'adapter à ces nouvelles mutations, éviter la vision à court terme car réduire les émissions de méthane La réduction du torchage permet lui de récupérer et commercialiser

d'importants volumes de gaz, générant des gains directs de centaines de millions de dinars par an par site et des revenus d'exportation supplémentaires, tout en évitant des millions de tonnes d'émissions de CO₂. Cela offre des bénéfices climatiques et sanitaires immédiats, le méthane étant un puissant gaz à effet de serre (environ 28 à 84 fois plus réchauffant que le CO₂ sur 20 ans et son élimination permet donc de ralentir le réchauffement global en quelques décennies. Le coût de la lutte contre les émissions de méthane en Afrique dépend du secteur, mais il s'avère souvent rentable, car en réduisant les fuites dans le secteur des combustibles fossiles coûte généralement moins de 600 dollars par tonne de méthane, des projets pouvant générer des bénéfices en capturant et commercialisant un gaz qui serait autrement perdu Aussi, étant une question de sécurité nationale, et une stratégie industrielle majeure pour accroître l'efficacité énergétique et les revenus, récupérer les gaz torchés au lieu de les brûler permet de conserver d'importants volumes d'hydrocarbures qui sont ensuite injectés dans le réseau de distribution, traités pour produire du GPL, ou réinjectés dans le gisement pour maintenir la pression. Espérons une coopération énergétique plus réaliste avec l'Union européenne afin de satisfaire les exigences de la directive, dont le déploiement de technologies de pointe (satellites, drones, caméras thermiques) qui devra accompagner financièrement et techniquement l'Afrique qui ne contribue qu'à hauteur de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, étant l'un des continents les plus vulnérables au réchauffement climatique.

A. M.

ALGER :

Baddari préside la cérémonie de deux promotions de l'ENSIA et de l'ENSM

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a présidé, au Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah (Alger), la cérémonie de sortie de deux promotions de l'École nationale supérieure de mathématiques (ENSM) et de l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA).



cette cérémonie témoigne de "la demande accrue pour les diplômés de ces deux écoles, au vu des aptitudes et des compétences qu'ils ont acquises, et dont l'Algérie a besoin dans divers domaines".

La sortie de ces deux promotions incarne "la vision prospective" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "former des compétences capables d'être au diapason des mutations technologiques et scientifiques et de bâtir l'économie de la connaissance", rappelant, dans ce sens, que la création de ces deux établissements en 2021 est intervenu "en anticipation des besoins futurs de l'Algérie dans les domaines de l'intelligence artificielle et des mathématiques". Pour sa part, le

directeur de l'ENSIA, Abdelmalek Bachir, a affirmé que les cinq dernières années ont prouvé "la pertinence de cette orientation", insistant sur le fait que "l'investissement dans l'excellence est un investissement dans l'avenir du pays". Il a également fait savoir que l'École amorcera, dès l'année prochaine, "une nouvelle phase avec le lancement d'un laboratoire de recherche scientifique et l'accueil de la première promotion de doctorants, ce qui est à même de renforcer son statut en tant qu'institution alliant formation, recherche scientifique et innovation". De son côté, le directeur de l'ENSM, Ahmed Medeghri, a indiqué que la sortie de la première promotion des étudiants de l'établissement traduit "la vision à

long terme" du président de la République, soulignant que la création de cette école intervient "en réponse aux métamorphoses numériques effrénées et au besoin de l'Algérie de former des ingénieurs capables de suivre le progrès technologique". Affirmant que l'ENSM "draine les meilleurs étudiants en mathématiques, tout en focalisant sur l'emploi des outils scientifiques modernes, afin de faire face aux défis futurs", M. Medeghri a relevé que les étudiants "pourront après la graduation, poursuivre leurs études en doctorat à l'intérieur du laboratoire de recherche scientifique qui a été créé au niveau de l'École".

Le même responsable a révélé, à cette occasion, que le travail est en cours, en coordination avec les partenaires économiques, pour "la création de nouvelles spécialités, dont les mathématiques des hydrocarbures, outre un projet pour le lancement de spécialités, en partenariat avec le secteur des assurances, à même de répondre aux besoins du marché du travail".

La rencontre a été ponctuée par la distinction des étudiants majors de promo, outre les lauréats de concours scientifiques et sportifs internationaux, ainsi que de certaines start-up.

UNIVERSITÉ BLIDA 2 : Les projets des étudiants présentés à des investisseurs

Les projets des étudiants de l'Université Blida 2 sont présentés à des investisseurs, en prélude à leur financement.

En effet, l'Université Blida 2 accueille des séances de présentation des projets entrepreneuriaux de ses étudiants devant des hommes d'affaires et des investisseurs membres du Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja.

Placée sous le slogan «De l'université au monde de l'investissement», cette manifestation a réuni près de 30 étudiants porteurs de projets innovants, qui ont présenté leurs idées devant les investisseurs.

Plusieurs de ces projets ont suscité un vif intérêt en raison de leur potentiel de concrétisation.

Le recteur de l'université, le professeur Bachir Amer, souligne que cette initiative traduit la volonté de l'établissement de renforcer son ouverture sur le monde de l'investissement. Il exprime le souhait qu'elle devienne un rendez-vous périodique offrant aux étudiants porteurs de projets de réelles opportunités de concrétiser leurs idées.

De son côté, le responsable du Bureau de liaison entre l'université et son environnement socio-économique, le Dr Djamel Eddine Sellini, indique que cette manifestation marque le passage de la simple présentation des idées à une phase de négociation directe avec les financeurs. Il précise que les procédures d'examen des dossiers de financement seront prochainement lancées pour les projets ayant retenu l'intérêt des investisseurs.

Pour sa part, le président du Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja, Rachid Bouhamed, réaffirme l'engagement du Club à accompagner les étudiants porteurs de projets et à les soutenir dans la transformation de leurs idées en entreprises économiques. Il assure également que le Club poursuivra ses efforts pour ouvrir des perspectives de financement et d'accompagnement en faveur des projets sérieux.

Il est prévu que la commission d'évaluation entame, dans les prochains jours, l'examen des projets sélectionnés en vue de leur financement, en coordination avec le Bureau de liaison entre l'université et son environnement socio-économique.

12E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE "SANÂA"

Présence de 14 associations représentant sept wilayas

14 associations de musique andalouse représentant sept wilayas participeront au 12e Festival culturel national de musique andalouse "Sanâa", prévue du 4 au 9 juillet à Alger, ont annoncé les organisateurs. Le commissaire du festival, AHCÈNE GHIDA, a indiqué, lors d'une conférence de presse organisée lundi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger où la 12e édition de ce festival a élu domicile, que cette manifestation culturelle nationale placée cette année sous le slogan "En notre fête, Dieu nous a réunis", s'inscrit dans "les efforts visant à préserver le patrimoine musical andalou et à sauvegarder son héritage authentique". Le programme repose sur trois axes principaux combinant prestations artistiques, activités intellectuelles et valorisation de ce patrimoine, avec la participation d'un large éventail d'associations et d'ensembles spécialisés venus de différentes wilayas. L'ouverture du festival coïncidant cette année avec les célébrations du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la Jeunesse, la soirée inaugurale sera marquée par un grand spectacle animé par le "Grand Orchestre algérien de musique Sanâa", dirigé par le maestro El Hadi Boukoura, avec la par-

ticipation de près de 400 instrumentistes issus de quarante associations de musique Sanâa représentant diverses régions du pays. Les artistes proposeront un programme varié comprenant des pièces du répertoire de la noubta et du haouzi, ainsi que des chants patriotiques, dans une fresque musicale mettant à l'honneur la mémoire nationale et le patrimoine culturel algérien. Cette édition revêt un caractère symbolique associant "la mémoire historique et la joie de la libération à celle de la création artistique", a souligné le commissaire de cet événement, ajoutant que cette dimension traduit "la place éminente" qu'occupe la musique andalouse parmi les composantes de l'identité culturelle algérienne et rappelle les valeurs d'"unité et de cohésion" incarnées dans le thème retenu pour cette édition. Concernant les soirées artistiques qui se dérouleront dans les jardins du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, M. Ghida a précisé que "14 associations représentant sept wilayas y prendront part, à raison de trois concerts par soirée", ce qui permettra, a-t-il poursuivi, au "plus grand nombre d'associations actives à travers le pays de participer à cette manifestation". Parmi les associations

retenues figurent "El Widadia" de Blida, "El Moutribia" de Biskra, "El Fakhardjia" d'Alger, "Er-Rawnak El Annabi" d'Annaba, "El Kaissaria" de Cherchell (Tipasa), "Naghma" de Bejaïa, "El Qalaâ" de Jijel ainsi qu' "El Fen wa n'Nachat" de Mostaganem.

Cette nouvelle édition sera également marquée par un hommage rendu à onze personnalités artistiques, pour leur contribution à la préservation de la musique andalouse et à l'enrichissement de son répertoire artistique.

Parmi les principales nouveautés figure également l'organisation, le 6 juillet, d'une journée d'étude préparatoire intitulée "Projet de rencontre nationale sur la musique classique algérienne (musique savante)", dirigée par professeur Abdelkader Bendameche et avec la participation de spécialistes et de chercheurs.

Cette rencontre portera sur les moyens d'"unifier les référentiels et d'améliorer les mécanismes de sauvegarde du patrimoine musical classique algérien", afin de renforcer les efforts de "préservation et de transmission de cet héritage culturel aux générations futures", a conclu M. Ghida.

NOUVELLE ÉTAPE DU 17E FESTIVAL DE LA SBEIBA DE DJANET

Consécration de la dimension nationale et internationale de la manifestation

La 17ème édition du Festival culturel local de la Sbeiba, dans la wilaya de Djanet, constitue une nouvelle étape dans la consécration de la dimension nationale et internationale de cette manifestation culturelle, classée patrimoine immatériel universel. Dans une déclaration à l'APS, Othmane Benekkas, membre du commissariat du festival, a indiqué que cette édition table sur la promotion de cette manifestation comme un legs de l'humanité, susceptible de contribuer au développement culturel, touristique et économique de la région.

Le programme de cette édition (22-26 juin) a été marqué par l'intégration les ksour

de Djanet comme espaces servant de cadres aux activités de cette manifestation, en plus de l'animation, par un aréopage d'académiciens et de chercheurs, d'une journée d'étude sur la Sbeiba, la mise sur pied d'expositions d'artisanat et d'arts plastiques, en sus du développement d'activités informatiques et numériques liées à l'évènement et l'élargissement de la participation des associations et troupes folkloriques locales, a-t-il indiqué.

Le commissariat du festival, a poursuivi M. Benekkas, s'est attelé à faire également de ce festival un espace de dialogue culturel et d'échange d'expériences, mettant à profit

la participation de délégations de différentes régions du pays, à l'instar d'In-Salah, représentée par l'association culturelle Berzana de Ksar Laâreb, ainsi que de chercheurs, d'hommes de lettres, d'artistes et de gens de la presse, en sus de la présence de l'Office national du tourisme avec une exposition mettant en valeur les atouts touristiques de la région.

Cette manifestation a été rehaussée par la présence de participants étrangers, à l'instar de la délégation de Libye, composée d'artistes et de troupes populaires, reflétant les profonds liens culturels ancestraux entre les peuples de la région, ainsi que de repré-

sentants d'autres pays, dont l'Italie, la France, la Belgique et le Japon.

Des activités de promotion médiatique numérique de l'évènement ont été prévues, conférant au festival le statut d'espace de rapprochement culturel et civilisationnel.

Selon le responsable, le commissariat entend, à l'avenir, élargir la participation internationale des délégations et des chercheurs intéressés par le patrimoine et la culture sahariens, dans le but de renforcer le statut de la manifestation de la Sbeiba et d'en faire une passerelle entre les cultures et un message civilisationnel de Djanet vers le monde.

SABER JLASSI (PRÉSIDENT DE LA COMMISSION TUNISIENNE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE) :

Le plan de développement 2026-2030 est une référence pour les prochaines années

La Commission de la planification stratégique, du développement durable, du transport, de l'infrastructure et de l'aménagement du territoire a tenu, lundi 29 juin 2026, une séance préparatoire consacrée à l'examen du projet du Plan de développement pour la période 2026-2030.

Cette réunion intervient en amont des séances d'audition programmées à partir de ce mardi 30 juin 2026, afin d'approfondir l'étude des différents axes du plan et de formuler les recommandations nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

UNE RUPTURE AVEC LES ANCIENNES APPROCHES

Lors de cette séance, les députés ont estimé que le Plan de développement 2026-2030, dans sa nouvelle version, marque une rupture avec les approches précédentes, jugées fondées sur des modèles préétablis et imposés.

Ils ont considéré que les anciens plans de développement s'appuyaient souvent sur une vision ne tenant pas suffisamment compte des besoins réels des différentes régions, ce qui aurait favorisé certaines zones ou

gouvernorats au détriment d'autres.

Les députés ont également souligné que les débats autour des plans de développement précédents avaient, dans plusieurs cas, un caractère essentiellement formel, sans réelle légitimité reflétant les attentes des régions. Selon eux, cette méthode a contribué à accentuer les déséquilibres en matière de développement entre les gouvernorats et les régions.

UNE MÉTHODOLOGIE FONDÉE SUR LES PRIORITÉS LOCALES

Les membres de la commission ont salué la nouvelle orientation adoptée dans l'élaboration du Plan de développement 2026-2030. Celle-ci repose sur un rôle plus important accordé aux structures élues aux niveaux local, régional et territorial dans la définition des choix et des priorités de développement. Ils ont estimé que cette démarche représente un changement qualitatif dans le cadre du nouveau système législatif, notamment à travers le rôle attribué à la deuxième chambre parlementaire dans la construction du parcours de développement du pays.

Plusieurs députés ont également considéré que les projets inscrits dans le plan traduisent la volonté des citoyens et leurs aspirations. Selon eux, ces projets constituent une concrétisation des priorités exprimées par les régions et transformées en programmes de développement concrets.

UN PLAN ISSU D'UNE DÉMARCHE ASCENDANTE

Les députés ont rappelé que les résultats de ce plan sont issus d'une démarche ascendante, partie de la base locale avant de passer par les différentes étapes et institutions concernées, jusqu'à la deuxième chambre parlementaire.

Ils ont affirmé que ce plan, dans ses dimensions politique et de déve-



loppement, exprime la volonté du peuple et ses attentes pour les prochaines années.

UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LES PROCHAINES ANNÉES

De son côté, le président de la commission, Saber Jlassi, a souligné l'importance stratégique du Plan de développement 2026-2030, le qualifiant de document de référence pour définir les orientations économiques, sociales et environnementales du pays au cours des prochaines années.

Il a précisé que ce plan concerne l'ensemble des régions de la République ainsi que les différentes catégories sociales, en raison de son impact attendu sur les politiques publiques, les investissements et les services essentiels.

DES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX PRIORITAIRES

Saber Jlassi a indiqué que le cadre général du plan repose sur des politiques économiques et sociales visant à développer les infrastructures, renforcer la justice sociale, orienter les

investissements, améliorer la qualité de vie et garantir les services de base aux citoyens. Il a ajouté que la méthodologie adoptée constitue une évolution majeure par rapport aux anciens plans de développement, puisque l'élaboration du projet a commencé au niveau local, puis régional et territorial, avant d'être finalisée au niveau national par le ministère de l'Économie et de la Planification.

LES AUDITIONS SE POURSUIVENT

Le président de la commission a réaffirmé l'importance du Plan de développement 2026-2030 dans le renforcement des fondements de la justice sociale et la réalisation d'un meilleur équilibre de développement entre les régions. Il a enfin précisé que les discussions se poursuivront dans le cadre des séances d'audition programmées à partir du mardi 30 juin 2026. Ces travaux devront permettre d'achever l'examen des différents axes du plan et de formuler des recommandations destinées à soutenir ses objectifs et à assurer le suivi de la mise en œuvre de ses programmes.

LES MINISTRES DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Supervision du lancement du cloud national mauritanien

Le ministre de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'Administration, M. Ahmed Salem Bede Etfagha, en compagnie du ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Abdallah Ould Souleymane Ould Cheikh Sidia, a supervisé, au siège du centre de données à Nouakchott, le lancement du cloud national.

Ce cloud vise à renforcer la souveraineté numérique de la Mauritanie, à soutenir le développement de l'économie numérique et à améliorer

la qualité des services publics numériques, en adéquation avec les exigences de l'époque et en contribuant à la modernisation de l'administration.

Le cloud national offre également un environnement avancé, basé sur l'informatique en cloud, permettant l'accès à des ressources flexibles en matière de réseaux, de serveurs, de stockage et d'applications, ce qui renforce la mise en œuvre des projets de transformation numérique et fournit la rapidité et l'efficacité nécessaires à leur succès.

Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que la Mauritanie a choisi cette orientation stratégique, sous la direction du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour que la transformation numérique soit un projet d'État et non un projet administratif, et un choix national stable qui ne dépend pas d'une période spécifique.

Il a indiqué que cette vision bénéficie d'un suivi et d'un soutien de la part du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, partant d'une conviction profonde que la construction de l'État moderne repose sur des institutions solides, une gestion efficace et des services dignes des citoyens.

Il a ajouté qu'aujourd'hui, le monde reconnaît que le concept de souveraineté ne se limite plus aux ressources que les États possèdent sous terre, mais englobe leur capacité à protéger et à gérer leurs données dans l'espace numérique, considérées comme une pierre angulaire de la mémoire administrative, un moteur de l'économie et un outil de prise de décision.

Il a précisé que le cloud national n'est pas simplement une plateforme de stockage de données, mais un projet stratégique pour protéger l'État et renforcer la confiance des citoyens, et un investis-

sement dans l'avenir avant d'être une réalisation technique du présent, soulignant qu'il ouvrira de vastes perspectives pour une économie numérique plus compétitive, une gestion plus efficace et des services publics de meilleure qualité.

Il a salué le soutien de la Banque mondiale à travers le projet "wardip", louant les efforts des ingénieurs, experts, techniciens et administrateurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet avec compétence et dévouement.

Pour sa part, le représentant résident de la Banque mondiale en Mauritanie, M. Ibou Diouf, a affirmé que ce lancement représente une étape marquante dans le parcours de transformation numérique de la République islamique de Mauritanie, soulignant que l'informatique en cloud offre un modèle moderne permettant un accès flexible et sécurisé aux ressources numériques à la demande.

Il a expliqué que le lancement du cloud national permettra à l'État de contrôler et de valoriser ses données au service du développement, et contribuera à moderniser l'administration publique et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

Il a ajouté que la Mauritanie a démontré au cours des dernières années une forte volonté politique qui a fait de la digitalisation un pilier essentiel du développement, à travers des stratégies claires et des projets structurels.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la transformation numérique, de la présidente de la région de Nouakchott, du président de l'autorité de protection des données à caractère personnel, du président de l'autorité de régulation, et du coordinateur du projet "wardip", ainsi que de plusieurs cadres du secteur.

SUITE À UNE FUITE DE DONNÉES SENSIBLES La Libye enquête sur une cyberattaque majeure contre sa banque centrale

La Libye a lancé une vaste enquête sur un incident de cybersécurité après que la Banque centrale de Libye a confirmé qu'un échantillon de données internes sensibles avait fuité sur le dark web à la suite d'une cyberattaque qui a ciblé ses systèmes il y a plusieurs semaines. La Banque centrale a reconnu qu'une partie de ses données internes avait été compromise. Elle a toutefois insisté sur le fait que l'incident était géré avec le plus grand professionnalisme, la plus grande transparence et une expertise technique pointue. Elle a précisé que des équipes spécialisées, en collaboration avec des experts internationaux en cybersécurité, menaient des analyses forensiques approfondies afin de déterminer l'étendue de la faille, d'identifier la nature des informations divulguées, d'évaluer son impact potentiel et de renforcer les défenses numériques de la banque. Plus tôt ce mois-ci, la Banque centrale a annoncé avoir détecté une cyberattaque de grande ampleur ayant affecté une partie de son infrastructure informatique. L'institution a immédiatement isolé les systèmes touchés afin de contenir l'incident et de minimiser les perturbations, tout en lançant une enquête approfondie. Les documents divulgués, apparus sur le dark web, comprennent notamment de la correspondance administrative, des dossiers d'approvisionnement, des procès-verbaux de réunions, des documents réglementaires et des fichiers relatifs à plusieurs banques commerciales libyennes datant de 2020 et 2021. Des analystes en cybersécurité cités par les médias locaux ont estimé le volume des données divulguées à environ 20,7 gigaoctets et ont suggéré que cette publication pourrait s'inscrire dans le cadre d'une tentative d'extorsion en ligne. L'Agence de sécurité intérieure libyenne a confirmé enquêter sur l'incident et a averti que certains fichiers divulgués contiennent des logiciels malveillants capables de compromettre des ordinateurs et de permettre un accès non autorisé aux réseaux gouvernementaux et privés. L'agence a exhorté toutes les institutions gouvernementales, les banques, les entreprises et les particuliers à s'abstenir de télécharger, d'ouvrir, de copier ou de diffuser tout fichier obtenu sur le dark web ou auprès d'autres sources non vérifiées. Les autorités ont également demandé aux employés du secteur public qui auraient pu accéder aux documents divulgués de signaler immédiatement l'incident à leurs services informatiques ou à leurs équipes de cybersécurité plutôt que de tenter d'inspecter ou de supprimer eux-mêmes les fichiers. Malgré la faille de sécurité, la Banque centrale a souligné que les comptes clients, les systèmes de paiement et les services bancaires essentiels restent pleinement opérationnels et n'ont pas été affectés. Elle a également réaffirmé qu'elle ne négociera ni ne répondra à aucune tentative d'extorsion, précisant que l'enquête est menée en coopération avec les services de sécurité libyens et des spécialistes internationaux en cybersécurité.

الشركة المدنية المهنية للتوثيق المسماة
"الأستاذ المرحوم فارس محمد" (2371)

الشركة ذ م م المسماة: "كونفيدونس اوتو بارتس".
مقرها: حي المندرين مجموعة ملكية 436 قسم 01،
بلدية المحمدية (الجزائر).
رأسمالها: 15.000.000,00 دج
السجل التجاري رقم: 08 ب 16/00-0978913

رفع رأسمال الشركة

بموجب عقد محرر بالمكتب في 22 جوان
2026، تم رفع رأسمال الشركة من مبلغ
15.000.000,00 دج. ليصل إلى مبلغ
120.000.000,00 دج أي بإضافة
مبلغ 105.000.000,00 دج
وهذا عن طريق ضم نتائج الأرباح
للسنوات 2021-2022-2023.

للإعلان، الموثق

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligne d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tinacionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivés qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédologiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie pharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

↳ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédologique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

↳ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vievr>.
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'Agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



L'ALGERIE AUJOURD'HUI

ALGÉRIE-QATAR :

Coup d'accélérateur pour les projets AQS et Baladna

L'État vient de donner un nouvel élan pour garantir l'aboutissement, dans les délais impartis, des deux plus importants investissements qataris hors hydrocarbures en Algérie.



Il s'agit de l'extension du complexe sidérurgique Algerian Qatar Steel (AQS) de Bellara et du mégaprojet laitier Baladna à Adrar. Une dynamique qui illustre la volonté de l'État de lever tous les obstacles administratifs et techniques, afin de transformer ces investissements en puissants leviers de croissance, d'industrialisation et de sécurité alimentaire.

Cette orientation s'est, une nouvelle fois, concrétisée à l'occasion de la réunion présidée, hier à Alger, par le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, avec l'ambassadeur de l'État du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al Naama, consacrée à l'examen de l'état d'avancement des projets industriels communs entre les deux pays.

La rencontre, à laquelle ont participé les responsables d'Algerian Qatar Steel (AQS), de Baladna Algérie, de la Société nationale de sidérurgie (SNS), du groupe Madar ainsi que des cadres du ministère, a permis d'effectuer un suivi détaillé de l'évolution des deux mégaprojets et, surtout, d'identifier les solutions susceptibles de lever les contraintes restantes et d'accélérer l'ensemble des procédures nécessaires à leur concrétisation.

À cette occasion, le ministre de l'Industrie a réaffirmé l'engagement total de son département à accompagner ces investissements stratégiques à travers la

mobilisation de toutes les formes de soutien institutionnel et une coordination permanente avec les différentes parties concernées, afin d'accélérer les travaux et permettre leur entrée en exploitation dans les meilleurs délais.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer la production nationale, développer l'industrie, consolider la sécurité alimentaire et réduire durablement la facture des importations.

BELLARA PRÉPARE UNE NOUVELLE MONTÉE EN PUISSANCE

Parmi les principaux dossiers examinés figure la deuxième phase d'extension du complexe Algerian Qatar Steel (AQS) de Bellara, dans la wilaya de Jijel.

Après l'achèvement des études de faisabilité, le lancement effectif de cette nouvelle phase est désormais attendu. L'objectif est particulièrement ambitieux, en prévoyant de porter la capacité de production annuelle du complexe de deux à quatre millions de tonnes de produits sidérurgiques finis, faisant ainsi de Bellara l'un des plus importants pôles sidérurgiques du continent.

Cette nouvelle étape inter-

vient alors que le complexe affiche déjà des performances remarquables. Les produits fabriqués à Bellara sont aujourd'hui exportés vers 45 pays, illustrant la montée en compétitivité de l'acier algérien sur le marché international.

Au-delà de son poids industriel, Algerian Qatar Steel constitue l'une des illustrations les plus abouties du partenariat stratégique entre Alger et Doha. Les responsables de l'entreprise y voient d'ailleurs une traduction concrète de la nouvelle vision industrielle portée par l'Algérie.

NOUVELLE PHASE OPÉRATIONNELLE POUR BALADNA

L'autre grand chantier suivi de près par les autorités concerne le mégaprojet Baladna Algérie, implanté dans la commune de Tamest, dans la wilaya d'Adrar.

Ce projet vient d'entrer dans une nouvelle phase opérationnelle avec une deuxième tranche d'investissement de 635 millions de dollars, portant progressivement à exécution un programme global évalué à près de 3,5 milliards de dollars.

Après une première phase ayant permis la réalisation des infrastructures agricoles, des systèmes d'irrigation, des forages hydrauliques, des lignes

de production ainsi que des prestations d'ingénierie, le projet amorce, désormais, son volet le plus stratégique : le développement du cheptel laitier.

À partir de novembre 2026 sera lancé un vaste programme d'importation progressive de plus de 30 000 bovins laitiers américains. Répartie sur une période de dix mois, cette opération mobilisera 109 rotations aériennes, avec près de 300 vaches transportées par vol et environ dix avions chaque mois.

Ce dispositif constitue la première étape d'un programme beaucoup plus vaste qui prévoit, à terme, l'élevage de 272 000 vaches laitières sur un périmètre de 117 000 hectares, dont 100 000 hectares consacrés aux cultures fourragères et céréalières.

UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE EN PLEINE CONSOLIDATION

La forte implication des autorités algériennes dans le suivi de ces deux dossiers traduit l'importance stratégique accordée au partenariat économique avec le Qatar devenu l'un des principaux investisseurs étrangers en Algérie hors secteur des hydrocarbures.

À travers Algerian Qatar Steel et Baladna Algérie, Alger et Doha construisent un modèle de coopération fondé sur la création de capacités industrielles durables, le transfert de savoir-faire, la substitution aux importations et la valorisation des ressources nationales.

L'accélération des procédures décidée par les autorités constitue ainsi un signal fort adressé aux investisseurs. Les projets structurants bénéficiant d'un impact direct sur l'économie nationale continueront de bénéficier d'un accompagnement étroit de l'État, afin de garantir leur concrétisation dans les délais et de renforcer leur contribution à la transformation économique du pays.

L'ECHO D'ALGERIE FORMATION PROFESSIONNELLE L'arabe au cœur d'un nouveau partenariat

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, et le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, ont présidé la cérémonie de signature d'une convention-cadre destinée à renforcer la coopération entre les deux institutions, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère. La cérémonie, organisée, dimanche, au siège du ministère en présence des cadres des deux parties, a permis de poser les bases d'un cadre institutionnel de coopération visant à accompagner le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans un projet intégré. Selon la ministre, cette convention prévoit, notamment la généralisation et le renforcement de l'usage de la langue arabe dans l'ensemble du système de formation. Cette démarche passe par la révision et l'amélioration des contenus pédagogiques, des programmes, des référentiels techniques, des documents administratifs et des supports d'enseignement, afin de garantir leur qualité linguistique, leur précision terminologique et leur conformité aux normes scientifiques et professionnelles. De son côté, le président du HCLA a souligné que son institution mettra son expertise scientifique et linguistique au service du secteur pour développer des contenus pédagogiques de qualité, rigoureux sur le plan linguistique, précis sur le plan terminologique et adaptés aux évolutions scientifiques et technologiques. À l'issue de la cérémonie, une commission chargée de l'élaboration d'un dictionnaire spécialisé, prévue dans le cadre de cette convention, a été installée. Composée d'experts des deux institutions, elle sera chargée de concevoir un dictionnaire de référence destiné à enrichir les contenus pédagogiques et à renforcer l'usage de la langue arabe dans les différentes spécialités professionnelles et techniques. La convention prévoit également le renforcement de la coopération à travers l'organisation d'activités scientifiques et de formation conjointes, le développement de programmes de formation et de recherche dans les domaines d'intérêt commun, le soutien à la généralisation de l'usage de la langue arabe dans les spécialités de la formation professionnelle, ainsi que l'encouragement de la production de contenus pédagogiques et scientifiques et le développement de l'enseignement à distance et des structures de recherche.

LE PROVENTIAL (ANNABA)

VISA SCHENGEN :

L'Europe durcit l'accès aux Algériens

Devenir un véritable parcours du combattant en Algérie. Entre la pénurie de rendez-vous pour la France, l'explosion du marché noir pour l'Espagne et des délais de traitement qui s'allongent jusqu'à 12 semaines pour la Belgique, les voyageurs algériens font face à un blocus administratif sans précédent. L'accès à l'espace Schengen se complique drastiquement pour les ressortissants algériens. Ces dernières années, la politique d'octroi des visas s'est sévèrement durcie, souligne le site TSA. Les consulats européens justifient, en général, ces refus massifs par la crainte de l'immigration clandestine. Pourtant, cette méfiance généralisée frappe aussi des profils de voyageurs irréprochables (commerçants, cadres, touristes régu-

liers) qui « disposent de fortes attaches en Algérie et qui reviennent systématiquement après leurs séjours à l'étranger », révèle la même source. Étant la première destination européenne des Algériens, la France est aussi le pays qui oppose le plus de refus. Malgré l'annonce récente d'un « retour à la normale » après des mois de tensions diplomatiques, la réalité sur le terrain est tout autre. D'abord avec cette pénurie récurrente de rendez-vous. En effet, trouver un créneau de dépôt sur les plateformes est devenu quasi-impossible, témoignent de nombreux demandeurs de visa. Aussi, il y a cet écueil lié aux délais de traitement rallongés. Qu'il s'agisse d'un visa touristique, familial ou d'études, l'attente s'éternise, est-il constaté. Pour le cas de l'Espagne, le marché noir des rendez-vous et les délais

ont explosé avec leur lot de scandales notamment dans la ville d'Oran où une très forte demande sur les visas est observée en raison de la proximité des villes ibériques.

L'AMBASSADE DE BELGIQUE ATTEINT SA « CAPACITÉ MAXIMALE »

Ainsi, pour l'Espagne, la forte demande a transformé les procédures en un business parallèle lucratif. Obtenir un rendez-vous via le prestataire BLS International est si difficile que les prix s'envolent sur le marché noir, dépassant parfois les 500 €, d'après des témoignages. Cette opacité a d'ailleurs mené à un scandale de corruption à la mi-avril, impliquant un vice-consul espagnol en Algérie. Pour ne rien arranger, BLS a annoncé un allongement des délais

de traitement pour les dossiers déposés après la fin mai, brisant les espoirs de vacances d'été de nombreux estivants. Alors qu'à l'ambassade de Belgique en Algérie, la saturation est totale. Face à cette situation, l'ambassade a officiellement communiqué en mai avoir atteint sa « capacité maximale » de traitement des demandes de visa en Algérie. En outre, les délais d'attente pour obtenir une réponse peuvent désormais atteindre 3 mois, ce qui rend toute planification de voyage impossible pour les demandeurs de visas touristiques. Du côté de la représentation italienne, et malgré de solides relations économiques avec Alger, le gouvernement de droite de Giorgia Meloni applique une politique migratoire très stricte, rationnant drastiquement les visas, même touristiques.

GÉNOCIDE ISRAËLIEN CONTRE LES PALESTINIENS

Ghaza sous les bombardements de l'armée de l'occupation sioniste

Deux Palestiniens sont tombés en martyr et plusieurs autres blessés hier, lorsqu'un drone de l'armée de l'occupation israélienne a ciblé une moto au nord de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza. Plusieurs civils ont été blessés dans d'autre bombardement, de l'occupation dans le nord de la ville de Gaza.

Des sources locales ont indiqué qu'un certain nombre de citoyens ont été blessés après que des avions de l'occupation aient bombardé un groupe d'entre eux près de l'intersection de Sheikh Ridwan, au nord de la ville de Gaza. Des sources médicales dans la bande de Gaza ont annoncé hier, que le bilan de l'offensive israélienne sur la bande s'élevait à 73 066 morts et 173 514 blessés, depuis le 7 octobre 2023. Ces mêmes sources ont indiqué que les hôpitaux de la bande avaient reçu huit corps et 24 blessés au cours des dernières 24 heures. Les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut mardi après-midi, la ville de Qalqilya. Selon des sources locales citées par l'agence Wafa, les forces d'occupation sont entrées dans la ville par son entrée principale, à l'Est, à l'aide de plusieurs véhicules militaires déployés dans le quartier d'al-Naqqar, et ont lancé des bombes sonores. Aucune arrestation n'a été signalée.

LE PRÉSIDENT TURC AFFIRME QUE LES CALOMNIES ISRAËLIENNES VISENT À DISSIMULER LE GÉNOCIDE DE GAZA

Les calomnies dirigées contre la Turquie sont, selon le président Recep Tayyip Erdogan, des tentatives d'Israël de dissimuler sa « barbarie à Gaza ». S'exprimant devant les médias après une réunion du Cabinet à Ankara, Erdogan a déclaré : « Nous n'accordons aucune importance aux calomnies dirigées contre notre pays par le réseau meurtrier qui a le sang de 75 000 innocents sur les mains à Gaza, principalement des enfants et des femmes. » Selon lui, l'histoire de la Türkiye est marquée par la vertu d'avoir offert refuge à ceux qui fuyaient



les persécutions nazies, ajoutant que « ceux qui calomnient la Türkiye pour dissimuler leur barbarie à Gaza le savent mieux que quiconque ». Erdogan a également exprimé son soutien au Venezuela, frappé par deux tremblements de terre le 24 juin, affirmant que la Turquie se tient aux côtés du peuple vénézuélien « ami et frère » « avec tous ses moyens ». Il a enfin souligné l'importance des ambitions spatiales de la Türkiye, déclarant que le développement des capacités satellitaires est « une nécessité, et non un choix » pour le pays.

DES COLONS ATTAQUENT LE PERSONNEL DU CONSEIL DE VILLAGE AU SUD DE NAPLOUSE

D'autre part, hier, des colons ont attaqué l'équipe du conseil de village de Asira Al-Qiblya, au sud de Naplouse. Le président du conseil du village, Abd Al-Kader Makhoul, a déclaré à Wafa qu'il s'était rendu avec les membres du conseil et son entourage pour éteindre un incendie qui avait éclaté entre le village et le village d'Ourif. Après avoir réussi à l'éteindre, ils ont été attaqués par des colons de la colonie d'Itsihar avec des pierres et du gaz pimanté, ce qui a causé la dévastation de deux véhicules et le conseiller Ibrahim Ahmed a été blessé, et ont été transportés au centre de santé pour recevoir des soins.

LE MUFTI GÉNÉRAL CONDAMNE L'OCCUPATION DU TOIT DE LA MOSQUÉE

Le mufti général de Jérusalem et des Diyarat palestiniens, le chahib de la mosquée Al-Aqsa, Al-Sheikh Mohammed Hussein, a condamné le fait que les autorités israéliennes d'occupation aient commencé à recouvrir complètement le plafond de la mosquée Al-Ibrahimi, estimant que cela faisait partie des tentatives de judaïsation de la mosquée et de changement de ses caractéristiques religieuses et historiques. Le mufti général a

déclaré que cette mesure coïncidait avec l'imposition par les autorités d'occupation d'une fermeture stricte de la mosquée, empêchant les Palestiniens d'y entrer, ainsi que l'interdiction de lever des oreilles à travers ses portes pendant environ neuf jours consécutifs.

Il a ajouté que ce qui se passait représentait un véritable changement dans le plateau de la mosquée, et visait à la contrôler complètement en effaçant ses mondes religieux, historiques et islamiques.

Al-Sheikh Mohammed Hussein a appelé à l'arrêt de ces mesures, affirmant qu'elles interdisaient aux musulmans d'accéder à leurs lieux de culte et qu'elles étaient rejetées par les lois internationales et les chartes qui garantissent la liberté de culte et l'accès aux lieux saints.

LE CLUB DES PRISONNIERS APPELLE LA CROIX-ROUGE À AGIR IMMÉDIATEMENT POUR REPRENDRE LES VISITES ET BRISER LA POLITIQUE D'ISOLEMENT

Le Club des Prisonniers a appelé le Comité International de la Croix-Rouge à prendre des mesures sérieuses pour reprendre ses visites aux prisonniers palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne, et à exercer le maximum de ses outils de pression pour briser la politique d'exclusion qui a été sans précédent depuis le début du génocide à Gaza. Le président du Club des prisonniers, Abdallah Al-Zaghari, a affirmé que l'ampleur des crimes et des violations commises contre les prisonniers, qui sont suivis quotidiennement par les institutions compétentes, a dépassé les limites de l'imagination, en particulier avec la fin des condamnations d'un certain nombre de prisonniers arrêtés dans les premiers stades du génocide et leur libération. Il a ajouté que les déclarations et les témoignages qu'ils ont rendus révèlent un niveau effrayant et choquant de crimes et de violations, et reflètent l'ampleur des destruc-

tions systématiques qui ont visé les prisonniers sur les plans physique et psychologique, à la suite de la torture systématique, de la famine, des agressions persistantes et d'autres crimes qui sont devenus les principales caractéristiques de l'approche exterminatrice du système pénitentiaire israélien à leur égard.

Zaghari a souligné que l'interdiction faite au Comité international de la Croix-Rouge de rendre visite aux prisonniers représente aujourd'hui un véritable test de la capacité de la communauté internationale à protéger le système humanitaire international et à préserver son mandat, dans le contexte des tentatives continues de l'occupation de cibler les institutions internationales opérant en Palestine, de saper leur rôle et de les priver de leur capacité à remplir leurs missions garanties par le droit international. Il a également souligné que la décision de la Cour suprême de l'occupation, qui a considéré comme illégale la poursuite de l'interdiction du Comité international de la Croix-Rouge de visiter les prisonniers, reste sans valeur pratique tant qu'elle n'est pas mise en œuvre sur le terrain.

SAMAH HIJJAWI RESTE EN DÉTENTION ADMINISTRATIVE : TROISIÈME PROLONGATION DÉCIDÉE PAR L'OCCUPATION SIONISTE

L'Autorité palestinienne des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a annoncé que les autorités de l'entité israéliennes ont prolongé, pour la troisième fois consécutive, la détention administrative de la prisonnière Samah Bilal Abdel Rahman Hijjawi (27 ans), originaire de Qalqilya, pour une durée de six mois supplémentaires. Selon un communiqué publié ce dimanche, après une visite de son avocate à la prison de Damon, la nouvelle période de détention court jusqu'au 29 septembre 2026. La détenue avait déjà purgé deux périodes successives de détention administrative

de six mois chacune.

L'Autorité a indiqué que Hijjawi, ancienne prisonnière libérée puis réarrêtée le 1er avril 2025, avait introduit un recours contre la décision de détention administrative, rejeté par la justice israélienne, qui a confirmé la mesure malgré ses affirmations selon lesquelles elle n'avait mené aucune activité illégale depuis sa libération, et alors même que son mariage était prévu le 24 avril 2026. Le communiqué ajoute que la détenue a récemment été transférée de la prison de Damon vers le centre de détention de Jalama, via le point de passage de Sharon, où elle est restée un jour entier sans interrogatoire avant d'être renvoyée en détention, une procédure qualifiée d'« arbitraire ». D'après son témoignage, les forces israéliennes avaient fait irruption dans le domicile familial lors de son arrestation, procédant à une fouille approfondie et à des dégradations, tandis que son père avait été arrêté pendant une journée. Elle a également indiqué avoir été arrêtée peu avant la libération de son frère, détenu pendant trois ans.

Hijjawi a affirmé qu'elle souffrait d'une fracture à la jambe au moment de son arrestation, conséquence d'un précédent incident lors de sa libération dans le cadre d'un échange de prisonniers en janvier 2025. Malgré cela, elle aurait été entravée et transférée entre plusieurs centres de détention, dont une installation en colonie, où elle aurait été retenue plusieurs jours dans de mauvaises conditions avant son transfert vers Damon. Elle a également dénoncé des mauvais traitements, des humiliations et des fouilles à nu, affirmant que les violences et les opérations de répression contre les prisonnières constituent une pratique récurrente dans les prisons israéliennes.

Selon l'Autorité, Hijjawi avait déjà passé deux périodes de détention administrative avant sa libération en janvier 2025, dans le cadre d'un échange de prisonniers, avant d'être de nouveau arrêtée quelques mois plus tard.

BIEN MANGER CET ÉTÉ

Les risques à éviter

Découverte. Un mot qui décrit assez justement les vacances d'été qui sont pour tous l'occasion de sortir des sentiers battus. Or si bousculer nos habitudes est un véritable plaisir, ce n'est pas sans risques.

Nul besoin de partir à l'autre bout du monde pour prendre des précautions ! Barbecue entre amis, dégustation de fruits de mer ou pique-nique à la plage sont autant de plaisirs dont nous ne maîtrisons pas toutes les conséquences... et qui peuvent vite se transformer en cauchemar.

Quelques soient vos vacances, des réflexes simples peuvent vous permettre de ne pas mettre votre santé en danger. Suivez nos conseils pour profiter sereinement de vos repas estivaux !

Synonyme de bon repas en excellente compagnie, le barbecue est un plaisir qu'on ne boude pas à l'approche des beaux jours. Cependant, certaines précautions peuvent être prises. La cuisson de votre viande peut-elle être nocive pour votre organisme ? Pas si vous respectez ces conseils.

Ne pas "carboniser" la viande. Les règles qui s'appliquent à la cuisson de tous les jours à la poêle sont aussi vraies pour le barbecue ! Trop cuire une viande (bœuf, volaille, porc ou poisson) entraîne la formation de substances toxiques, les amines hétérocycliques. Des composés dont l'effet cancérigène a directement été mis en évidence chez l'animal. La prudence veut que l'on réduise son exposition à ces substances en retirant par exemple les parties carbonisées de la viande avant de la manger.

La viande crue d'un côté, la viande cuite de l'autre.

Si la viande crue contient des microbes, ceux-ci ne survivront pas à la cuisson ! Or remettre ses brochettes après cuisson dans leur plat initial, c'est prendre le risque de les contaminer à nouveau. Pour se prémunir tout à fait contre l'intoxication alimentaire, assurez-vous également que les ustensiles



de cuisine et torchons que vous utilisez pour la viande cuite n'ont pas été en contact avec la viande crue.

Éviter la cuisson sur flamme directe.

Une trop forte température a des effets néfastes sur la graisse présente naturellement dans les viandes. Elle provoque la formation de composés chimiques dangereux pour l'organisme : les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). L'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) met en garde contre les HAP1 qui seraient potentiellement à l'origine de cancers à long terme... On attend donc qu'il y ait des braises incandescentes pour commencer les grillades, ou on opte pour des papillotes. En plus de conserver toute sa saveur, votre viande sera garantie sans toxiques !

A la campagne comme à la ville, pique-niquer sur un coin de verdure prend des airs de vacances. Mais les bactéries sont elles aussi à la fête lorsque les températures augmentent. Et plus elles prolifèrent, plus le risque d'intoxication alimentaire est grand. Que faire pour tenir les bactéries en échec ? Votre meilleur allié pour un pique-nique sans risques : la glacière.

Certains aliments doivent impérativement être conservés au froid (moins de 4°) à moins d'être impropres à la consommation. Viandes, volailles et poissons en font évidemment partie mais aussi préparations à base d'oeuf (quiches, mayonnaise, oeufs durs...) ainsi qu'à base de pro-

duits laitiers (yaourts, desserts, crèmes pâtisseries...).

Les salades et sandwiches préparés à partir de ces aliments périssables doivent être réfrigérés au préalable avant de prendre place dans la glacière pour le transport. La glacière ne fait que maintenir la fraîcheur du produit : un aliment à température ambiante ne sera pas réfrigéré.

Placer des blocs réfrigérants, sacs de glace ou bouteilles d'eau ou de jus congelées dans la glacière.

Une fois arrivé sur place, sortez la glacière de la voiture et placez-la à l'ombre dans la mesure du possible. La chaleur du coffre est un parfait incubateur à bactéries !

N'emporter que la quantité de nourriture nécessaire. Si les blocs de glace ont fondu et que les produits ont perdu leur fraîcheur une fois rentré à la maison, les aliments devront être jetés sous peine d'intoxication ! Souvenez-vous : goûter un aliment ne permet pas de savoir s'il est sans risques !

POISSONS

Odeur « marine » pour des poissons tels que maquereaux, sardines ou raies ; neutre pour les poissons blancs

LES COULEURS DE LA PEAU SONT VIVES ET BRILLANTES

Branchies rouges à rosées
Chair élastique et ferme. La couleur de la chair sur les découpes de poisson est brillante et nacrée. Les ailes de raie et saumonettes sont quand à elles bien rouges et lieu noir, grondin et rou-

get ont une chair légèrement brune

Œil bombé et transparent

Crustacés

Odeur marine fraîche. Éviter les crustacés qui dégagent une odeur désagréable telle que l'ammoniac

Homard, crabe et écrevisses doivent être commercialisés vivants. Pour s'en assurer, les saisir par la carapace et s'assurer de leur réactivité. On se méfie des pinces du homard qui, si elles ne sont pas attachées, peuvent saisir brutalement

Crevettes crues: éviter celles qui sont visqueuses, présentent des tâches noires et dégagent une odeur d'ammoniac

Crevettes cuites : elles ont un aspect brillant, une odeur agréable et une texture non caoutchouteuse. Leur couleur est uniforme et leur chair non jaunée.

Langoustines : les choisir crues, fermes et sans odeur d'ammoniac. Elles ne doivent pas être décolorées et présenter une chair de couleur uniforme.

Araignées et tourteaux replient automatiquement leurs pattes sous le corps quand on les soulève

COQUILLAGES

Indice fraîcheur : les coquilles saint-jacques, huîtres et moules fraîches sont fermées ou se referment lorsqu'on les touche. Elles s'ouvrent difficilement et ne remontent pas à la surface de l'eau au moment du lavage.

Céphalopodes

Calmars (=encornets) : Sa chair est ferme et translucide et ses bras ont un aspect nacré. Pour savoir si le produit est frais, on touche les ventouses du bout du doigt. Sentir une légère sensation de succion est un bon indicateur.

Pieuvres (=poulpes) : les bras sont fermes au toucher

Seiches : corps et bras sont fermes au toucher. Ils présentent également un aspect nacré.

Les produits de la mer devraient idéalement être consommés le jour même de l'achat. A défaut, ils peuvent se conserver 48h au réfrigérateur, dans un sac en plastique.

Les huîtres sont les seules à déroger à la règle. Elles peuvent

être conservées une semaine tout au plus à condition de ne pas être dans un contenant hermétique. Disposez-les dans un contenant peu profond et recouvrez-les d'un linge humide.

L'hydrocution est un accident potentiellement grave qui guette tout baigneur trop pressé de se rafraîchir l'été.

En pénétrant brutalement dans l'eau après s'être exposé au soleil, il s'expose à un choc thermique : la différence de température entre son corps et l'eau est trop importante. Le diamètre de ses artères se réduit d'un coup sec (vasoconstriction) ce qui peut provoquer un arrêt de la circulation sanguine et ses conséquences : perte de connaissance brutale (syncope) et arrêt cardiaque.

Cette « noyade syncopale » fait en France 500 victimes par an. Ces accidents pourraient être évités en respectant des conseils simples :

Ne pas entrer trop rapidement dans l'eau. Surtout après une longue exposition au soleil ou un effort physique important. Prendre le temps de préparer son corps à la baignade en mouillant nuque et thorax avant de plonger.

Une mise en garde populaire veut que l'on ne se baigne pas après un repas, d'autant plus qu'il est copieux. Plusieurs mécanismes peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, la digestion est à l'origine d'une augmentation de la température, qui augmenterait donc le risque de choc thermique. D'autre part, les vaisseaux sanguins sont particulièrement dilatés (vasodilatation) après un repas, afin de favoriser le travail d'assimilation des aliments par l'appareil digestif. Plus les vaisseaux sont dilatés, plus la réduction rapide de leur diamètre aura de risques de provoquer un arrêt de la circulation...

Attention à la baignade après un repas arrosé ! Au même titre que la digestion, la consommation d'alcool provoque une vasodilatation et une augmentation de la température corporelle. L'hydrocution n'est pas une menace à prendre à la légère !

JUS DE CAROTTE

Un atout pour réduire le risque de cancer de l'estomac ?

Véritable concentré de bienfaits, le jus de carotte s'impose comme un allié précieux pour notre santé. Riche en nutriments essentiels, il offre une multitude d'avantages qui en font un atout incontournable d'une alimentation saine et équilibrée.

VOICI UN APERÇU DÉTAILLÉ DE SES AVANTAGES.

Le jus de carotte, un concentré de nutriments
Cette boisson est une véritable mine de nutriments essentiels.

Un grand verre de jus de carotte contient :

Moins de 100 calories, très peu de matières grasses, protéines, glucides, fibres, potassium, vitamine C, thiamine, vitamine B6, vitamine A, vitamine K.

Grâce à cette composition, le jus de carotte est reconnu pour ses propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires.

Des études prometteuses sur la santé

Certaines recherches suggèrent que la consommation de jus de carotte pourrait permettre :

Une réduction de 26 % du risque de cancer de l'esto-

mac ;

Un potentiel bénéfique dans le traitement des leucémies (nécessitant des recherches supplémentaires) ;

Une diminution du risque de cancer du sein avec un apport modéré mais non excessif de caroténoïdes ;

Une amélioration des symptômes de la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) grâce à la vitamine C.

Bien qu'il soit peu probable qu'elle devienne un traitement autonome contre la leucémie ou le cancer de l'estomac, la carotte peut constituer un bon choix alimentaire pour les personnes atteintes de ces maladies.

DES PRÉCAUTIONS À NE PAS NÉGLIGER

Bien que le jus de carotte présente de nombreux avantages, il convient de le consommer avec modération et de prendre en compte certaines précautions :

Femmes enceintes : la Food & Drug Administration (FDA) déconseille aux femmes enceintes de consommer des jus frais, non pasteurisés ou contenant des conservateurs.

Bêta-carotène : un excès de bêta-carotène, converti en

vitamine A par l'organisme, peut provoquer une coloration jaune-orange de la peau, qui est bénigne.

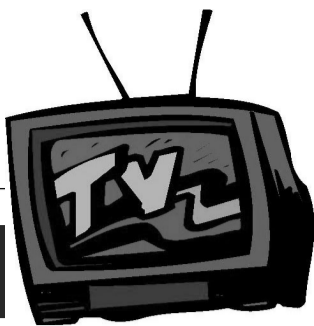
Fibres : les jus de fruits et légumes contiennent généralement moins de fibres que les aliments entiers. Il est donc important de consommer également des fruits et légumes entiers pour un apport optimal en fibres.

Conseils pour profiter des bienfaits du jus de carotte
Préparez votre jus de carotte maison : cela permet de contrôler les ingrédients et d'éviter les sucres ajoutés et les conservateurs. Variez les plaisirs : associez la carotte à d'autres fruits et légumes pour un jus encore plus riche en nutriments et en saveurs.

Consommez le jus avec modération : un à deux verres par jour suffisent pour profiter de ses bienfaits.

N'oubliez pas les fruits et légumes entiers : le jus de carotte est un complément intéressant, mais il ne remplace pas une alimentation riche en fruits et légumes entiers.

Le jus de carotte est une boisson nutritive et savoureuse qui peut s'intégrer à une alimentation saine et équilibrée. N'oubliez pas de le consommer avec modération et en tenant compte des mises en garde.



Selection du jour

TF1

20h10

All Her Fault

Avec Sarah Snook, Dakota Fanning, Jake Lacy, Michael Peña, Duke McCloud, Daniel Monks, Jay Ellis, Abby Elliott, Sophia Lillis, Linda Cropper, Melanie Vallejo, Tayden Jax Ryan, James Huang, Soren Jensen, Thomas Cocquerel

Marissa Irvine vient chercher Milo, son fils âgé de 5 ans, chez une autre maman où il a passé l'après-midi à jouer avec un copain, pour la première fois. Mais la femme qui lui ouvre la porte n'est pas la mère qu'elle connaît et Milo n'est pas chez elle. C'est ainsi que commence le pire cauchemar de tous les parents.



5

20h05

Lucie en Thaïlande

Réalisateur : Jérémy Michalak

Lucie s'élance à la découverte de l'ancien royaume de Siam, apportant avec elle son optimisme solaire, son humour ravageur, sa générosité sans limite... et son équipe de garçons bien lourds. Et comme d'habitude, nous lui avons concocté un programme sur mesure. De Bangkok aux plages de rêve et câlins avec des éléphants à Phuket et Krabi, avant un final en beauté sur l'île mythique de Koh Lanta, réalisé sans totem d'immunité, un nouveau road trip déjanté et hilarant, jalonné de rencontres bouleversantes.



france 2

20h10

Un château en Espagne



Avec Romane Bohringer, Aïssa Maïga, Philippe Duquesne, Maëlys Valduriez, Alexis Neises, Antonin Lartaud, Océan, Annie-France Poli, Guy Alloucherie, Aurore Broutin, Mathilde Braure, Sophie Cornille, Sacha Cristante, Dave, Steeve Dumais
Après la mort de son mari, Fanny se retrouve à la rue avec ses deux enfants mais fait tout pour remonter la pente. Elle rencontre Audrey et les deux femmes se lient d'amitié. Révoltée par la situation de vie précaire de la famille de Fanny, Audrey investit un immeuble inoccupé appartenant à son mari pour abriter la famille.

france 3

20h10

Secrets d'Histoire

Présenté par : Stéphane Bern

Rendez-vous à Vienne, en Autriche, dans le palais de la Hofburg, l'ancienne résidence impériale des Habsbourg, pour une enquête sur ce que l'Histoire appelle « le drame de Mayerling », c'est-à-dire la mort tragique de l'archiduc Rodolphe - fils du couple impérial formé par François-Joseph Ier et Elisabeth de Wittelsbach, dite Sissi -, et de sa maîtresse Marie Versera, dite Mary. Les deux jeunes amoureux se seraient suicidés dans le pavillon de chasse de Mayerling, à l'abri des regards. Mais s'agit-il d'un assassinat ? Il faut dire que les personnages principaux de cette affaire ont tout des héros d'une série à succès.



6

20h10

Football Coupe du monde

Les 16es de finale de la Coupe du monde 2026 marqueront une grande nouveauté dans l'histoire de la compétition. Avec le passage à 48 équipes réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont à cette nouvelle phase à élimination directe réunissant 32 sélections. Disputés du 28 juin au 3 juillet 2026

aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ces 16es de finale inaugureront un parcours plus long vers le titre mondial. Chaque rencontre sera décisive : en cas d'égalité après le temps réglementaire, une prolongation puis une séance de tirs au but départageront les équipes.



W9

20h25

Bienvenue chez les Bodin's

Avec Vincent Dubois, Jean-Christian Fraiscinet, Stéphane Plaza, Jarry, Eric Antoine, Frédéric Bouraly, Bénabar, Olivier De Benoist, Constance, Élisabeth Buffet, Vincent Niclo, Élodie Poux, Jean-Baptiste Guégan, Anne Sila, Chico et les Gypsies

À cause de sa maladresse habituelle, Christian Bodin a mis le feu à l'église de son village. Tandis que les chaînes télé couvrent l'événement, les villageois se retrouvent sans église et sans clocher, bref, sans aucun repère ! Il faut faire quelque chose, et vite ! Heureusement, Maria et Christian ont une idée. Puisque la mère et le fils ont sillonné les routes et les plateaux télé de France, leur répertoire est désormais bien rempli : humoristes, acteurs, comédiens, chanteurs...

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

20 Selon les données officielles, en Espagne les migrants constituent 20% de la population du pays.

DÉTROIT D'ORMUZ

Téhéran écarte toute « intervention » étrangère, Doha plaide pour un « effort international »

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a affirmé hier, lors d'un point de presse, que la position de l'Iran concernant le détroit d'Ormuz « est claire » et qu'aucune intervention extérieure n'était nécessaire, tandis que le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères a appelé, lors d'un point de presse distinct, à un « effort international » pour le déminage de cette voie maritime stratégique.

S'exprimant sur les déclarations du président français concernant le déminage du détroit d'Ormuz, Baghaei a estimé que « donner son avis sur tout, pour tout, n'est ni un signe de sens des responsabilités, ni quelque chose qui créera de la crédibilité pour ce pays ».

Il a jugé « nécessaire que tous les pays s'efforcent de discerner précisément les limites [de leur rôle] » et a affirmé que, « dans de nombreux cas, l'attitude la plus responsable et la plus constructive consiste à laisser les choses suivre leur cours de manière logique et normale ».

Concernant le détroit d'Ormuz, le porte-parole a rappelé que la position de l'Iran, « conformément au mémorandum d'entente sur la cessation de la guerre en date du 28 Khordad 1405 (18 juin 2026), est claire ». « La République islamique d'Iran est mieux placée que quiconque pour connaître ses responsabilités et elle a également la capacité de les assumer », a-t-il ajouté. « Il n'y a pas besoin d'une inter-

vention de la part d'autres. Une intervention qui, de toute évidence, n'est pas motivée par de bonnes intentions ni par un objectif positif ne fera que compliquer davantage la situation », a-t-il conclu.

Ces propos interviennent après que le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a revendiqué le rôle exclusif de Téhéran sur le déminage du détroit, en réaction à une annonce du président français Emmanuel Macron sur une initiative de déminage conjoint, et averti Paris contre toute nouvelle « provocation ».

DOHA APPELLE À UN « EFFORT INTERNATIONAL »

De son côté, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères Majed al-Ansari a estimé, lors d'un point de presse séparé mardi, que « le déminage du détroit est une opération complexe », ajoutant que son pays reconnaissait « les capacités nécessaires à cette opération ainsi que les capacités des pays de cette région ».

Il a affirmé que Doha accueillait « favorablement (...) toute assistance internationale sur le plan technique qui pourrait contribuer au déminage du détroit », tout en précisant que la question des modalités de l'opération revenait « aux décideurs de cette région ».

Le chef de la diplomatie qatarie a par ailleurs salué « vivement (...) la participation française et l'implication française dans la question du

déminage du détroit », affirmant être « convaincu » qu'il s'agissait « d'une crise internationale qui nécessite un effort international afin de parvenir à une solution ».

POURPARLERS IRAN-QATAR À DOHA AUJOURD'HUI

Des négociateurs iraniens doivent rencontrer aujourd'hui à Doha des médiateurs qataris pour évoquer la mise en œuvre du protocole d'accord conclu entre Téhéran et Washington, notamment la question du déblocage des avoirs iraniens gelés, a indiqué Baghaei hier, cité par le radiodiffuseur officiel iranien IRIB, excluant par ailleurs toute rencontre directe avec la partie américaine.

Ces déclarations font suite à une annonce du Qatar selon laquelle les émissaires américains Steve Witkoff et Jared Kushner se trouvaient à Doha pour rencontrer des médiateurs et faire le point sur l'avancée des négociations avec l'Iran.

LES BOURSES EUROPÉENNES ONT CLÔTURÉ EN HAUSSE, À L'EXCEPTION DE LA FRANCE

Les bourses européennes ont clôturé en hausse ce mardi, à l'exception de la France, grâce au flux d'informations positives indiquant que les États-Unis et l'Iran allaient poursuivre leurs pourparlers à Doha, la capitale du Qatar.

À la clôture, l'indice de référence Stoxx Europe 600 s'est établi à 641,73 points avec

une hausse de 0,88%. Les actions des entreprises technologiques et de puces ont mené les gains.

Au Royaume-Uni, l'indice FTSE 100 a gagné 0,12% pour atteindre 10 497,12 points, en Italie, l'indice FTSE MIB 30 a augmenté de 1,01% pour atteindre 51 682,43 points et en Allemagne, l'indice DAX 40 a grimpé de 1,5% pour atteindre 24 995,81 points.

En France, l'indice CAC 40 a reculé de 0,55% pour s'établir à 8 384,87 points.

Suite à l'accord entre les États-Unis et l'Iran pour arrêter les attaques et recommencer les négociations, le président américain Donald Trump a annoncé que l'Iran avait demandé une réunion et que la réunion se tiendrait aujourd'hui à Doha. La poursuite des négociations s'est reflétée positivement sur les marchés.

Sur le plan macroéconomique, selon les données annoncées par l'Office fédéral de la statistique d'Allemagne (Destatis), les prix à l'importation ont augmenté de 0,7% en mai par rapport au mois précédent. Quant à l'augmentation de 6,8% sur une base annuelle, elle a été enregistrée comme la hausse la plus forte après celle de 9,6% en décembre 2022, au cours de laquelle les effets de la guerre russo-ukrainienne se poursuivaient.

Au Royaume-Uni, le Premier ministre Keir Starmer a annoncé qu'ils alloueraient un budget supplémentaire de 15 milliards de livres sterling au budget de la défense.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Kbemis

Le monde entre dans une ère de chaleurs extrêmes qui ne laisse plus aucune région à l'abri. Vagues de chaleur plus longues, températures records, nuits tropicales : les données scientifiques s'accumulent et les impacts se ressentent déjà dans la vie quotidienne. Pourtant, face à cette accélération, toutes les populations ne sont pas égales. En Afrique, mais aussi dans des territoires en crise comme Gaza, le manque d'infrastructures adaptées transforme le dérèglement climatique en une menace directe pour la santé, l'éducation et la dignité humaine.

UN RÉCHAUFFEMENT GLOBAL, DES CONSÉQUENCES LOCALES BRUTALES

La Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) a récemment tiré la sonnette d'alarme dans un rapport publié à Genève. Routes déformées, rails tordus, pannes de climatisation dans les trains, ports et aéroports paralysés par les vents violents : les infrastructures de transport en Europe, en Amérique du Nord et en Asie centrale sont déjà mises à l'épreuve. La secrétaire exécutive de la CEE-ONU, Tatiana Molcan, parle d'une "réalité d'aujourd'hui" aux conséquences humaines et économiques majeures. D'ici 2050 à 2080, inondations, fonte du pergélisol et élévation du niveau de la mer exposeront encore davantage les réseaux. Le rapport cite le Danube, le Rhin et la Volga comme particulièrement vulnérables, et estime qu'entre 71% et 89% des ports mondiaux pourraient subir des tempêtes marines extrêmes d'ici la fin du siècle. La CEE-ONU conclut que

Changement climatique : quand la chaleur devient une urgence sanitaire et sociale, l'Afrique et Gaza en première ligne

l'adaptation immédiate diviserait par deux les coûts futurs. Elle donne en exemple les revêtements routiers résistants à la chaleur au Portugal ou le plan français fondé sur un scénario de +3°C à l'horizon 2100.

L'appel est clair : intégrer le climat dans la planification, car les infrastructures se conçoivent et se rénovent sur des décennies. Si ce constat vaut pour des pays disposant de moyens techniques et financiers, il prend une autre dimension en Afrique.

Afrique : Des hôpitaux et des écoles livrés à la chaleur. Sur le continent africain, le réchauffement se combine à un déficit structurel d'équipements. De nombreux hôpitaux publics fonctionnent sans climatisation fiable, voire sans électricité continue. Dans les salles de maternité, de réanimation ou de pédiatrie, la chaleur aggrave les risques d'infection, la déshydratation des nouveau-nés et l'épuisement des soignants. Les médicaments thermosensibles se dégradent plus vite. Les opérations programmées sont parfois reportées en saison chaude faute de conditions stériles tolérables. Dans les écoles, la situation est tout aussi critique.

Des salles de classe surchargées, aux toits en tôle, deviennent invivables dès que le thermomètre dépasse 40°C. Les élèves peinent à se concentrer, les enseignants raccourcissent les cours, et l'absentéisme augmente.

Le droit à l'éducation se heurte à un mur thermique. Les lieux collectifs comme les centres de formation, les tribunaux, les administrations ou les marchés couverts ne sont guère mieux lotis. Or, l'adaptation ne passe pas uniquement par de grands chantiers.

Elle commence par l'essentiel : assurer l'électricité et équiper les lieux publics de systèmes de climatisation et de ventilation adaptés, sobres en énergie et résilients aux coupures.

Des solutions existent : climatisation solaire, isolation thermique des bâtiments, toitures réfléchissantes, ventilation naturelle renforcée, points d'eau et zones d'ombre. Mais leur déploiement reste trop lent face à l'urgence.

L'appel est donc simple et prioritaire : renforcer et équiper les hôpitaux, les écoles et les espaces collectifs. Sans cela, parler d'adaptation climatique reste abstrait pour des millions de familles qui subissent chaque été des températures intolérables sans protection.

GAZA : L'OUBLI DES PLUS VULNÉRABLES DANS LES RAPPORTS

Cette question de l'adaptation prend un relief dramatique à Gaza. Aujourd'hui, l'ensemble de la population vit sous des tentes, exposée à des températures extrêmes, à l'absence d'électricité et à l'impossibilité d'accéder à un lieu frais. Les enfants, les malades chroniques, les personnes âgées et les femmes enceintes endurent des conditions qui relèvent de l'urgence humanitaire. La chaleur n'est pas un inconfort : elle devient un facteur aggravant de maladies, de déshydratation et de détresse. Pourtant, dans le dernier rapport de la CEE-ONU centré sur les infrastructures de transport en Europe, en Amérique du Nord et en Asie centrale, l'urgence spécifique des populations palestiniennes n'est pas soulignée. Le

document alerte sur les rails, les ports et les aéroports, mais ne mentionne pas la situation de celles et ceux qui n'ont même plus de murs pour se protéger du soleil. Cette absence pose question. L'adaptation climatique doit être universelle. Ne pas nommer la détresse de Gaza, c'est laisser dans l'ombre les plus exposés. L'ONU elle-même appelle régulièrement à protéger les civils et à garantir un accès à l'eau, à l'énergie et aux soins. Il est temps que ces principes se traduisent en plans concrets d'adaptation pour les zones de crise : tentes climatisées, unités médicales mobiles équipées, points d'ombre et d'eau, générateurs solaires pour les hôpitaux de campagne.

Le rapport de la CEE-ONU a raison sur un point fondamental : le coût de l'inaction dépasse celui des mesures d'adaptation. En Afrique, ce coût se mesure en vies, en années scolaires perdues et en capacités de soins réduites. Équiper les infrastructures publiques, c'est donc un investissement de santé publique autant qu'un investissement climatique. Trois axes doivent être prioritaires. D'abord, l'énergie fiable. Aucun système de climatisation ne tient sans électricité. Le solaire, couplé au stockage, peut apporter une réponse décentralisée et rapide pour les hôpitaux et les écoles, en réduisant la dépendance aux réseaux fragiles. Ensuite, la rénovation thermique. Isoler, ombrager, peindre les toits en blanc, planter autour des établissements, concevoir des bâtiments qui respirent : ces gestes simples abaissent la température intérieure de plusieurs degrés et diminuent le besoin en climatisation

mécanique. Enfin, le financement ciblé. Les bailleurs, les États et les collectivités doivent flécher des fonds vers les équipements de base : climatiseurs économes, ventilateurs industriels, groupes solaires, réserves d'eau. La maintenance doit être intégrée dès le départ pour éviter les pannes et les abandons.

UNE JUSTICE CLIMATIQUE À RENDRE VISIBLE

Le changement climatique n'est pas une moyenne statistique. Il se vit dans une salle d'accouchement sans ventilateur, dans une classe de 50 élèves sous une tôle brûlante, dans une tente à Gaza quand le sable renvoie la chaleur. Les rapports internationaux, comme celui de la CEE-ONU, jouent un rôle d'alerte essentiel pour les pays du Nord. Mais ils doivent aussi élargir leur regard et nommer les urgences des Suds et des territoires en crise. L'Afrique a besoin d'infrastructures qui protègent. Gaza a besoin que l'on reconnaisse que vivre sous la chaleur extrême sans abri est une urgence climatique à part entière. Renforcer les hôpitaux, les écoles et les lieux collectifs, les doter d'électricité et de moyens de rafraîchissement, ce n'est pas un luxe. C'est la condition minimale pour que l'adaptation ait un sens humain. Le temps presse. Les prochaines vagues de chaleur n'attendront pas la fin des procédures. Agir maintenant, c'est éviter que le climat ne creuse encore davantage les inégalités et ne condamne les plus vulnérables à subir, sans protection, ce que d'autres commencent à peine à anticiper.

B. KH.